



Le temps des Réalisations

Bulletin mensuel bilingue d'informations - N° 31 janvier 2016

Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun

Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication : Martin BELINGA EBOUTOU



Cameroun - FMI

En bons partenaires



Sur les chantiers des Grandes Réalisations

- Barrages hydroélectriques de Lom Pangar, Memve'ele et Mekin
- Complexe industrialo-portuaire de Kribi
- 2^{ème} pont sur le Wouri à Douala
- Aménagement des accès est et ouest de la ville de Douala
- Stades de football de Limbe et Bafoussam

Le point sur l'état d'avancement des travaux.

New Year wishes to the Head of State and the First Lady

Turn the Chief's Words into Action!

Martin BELINGA EBOUTOU

Director of the Civil Cabinet of the Presidency of the Republic

« When then, Athenians, when will you do your duty? » This beautiful interpellative formulation of Demosthenes, the eloquent master of ancient times, retains its freshness, even today, to commit men to courageous action, in spite of their daily challenges.

And I think I hear President Paul BIYA, like Demosthenes once did, urge his people: what then do you await, sons and daughters of Cameroon, to rid yourselves of the often decried inertia which hinders our march towards progress? When shall you fully do your duty? What are we waiting for to take action, by accomplishing our duties everyday, with love for country, commitment, generosity and a sense of the common good, at the service of the nation?

The course is carefully charted out and areas of priority actions explained...

Within a few weeks, the Presidential word was, for this purpose, deployed with strength and relevance on many solemn occasions: first, on 31 December 2015, on the eve of the new year; five days later in response to the wishes of the diplomatic corps accredited to Yaoundé; soon after, on the occasion of the visit to Cameroon of Madame Christine LAGARDE, the Managing Director of the International

Monetary Fund; and most recently, on 10 February 2016, to celebrate the fiftieth anniversary of the National Youth Day.

On these occasions, the Head of State, as the true captain of the ship Cameroon, clearly recalled the course set: emergence in 2035. He reiterated the major strategic choices of the nation, redefined priority sectors of intervention, prescribed required good attitudes, those that will permit each and every one to act more effectively.

Audacity, creativity, economic patriotism, results oriented, harmonious intergenerational fusion, etc. Each key player in national life, individual or institutional, public or private, each player should be concerned, and each, in his inner heart can best identify his besetting weakness, in order to better depart from it, and to more effectively meet the expected goals.

The areas of concern are known: youth employment, the professionalization of education, agriculture, industrialization, energy, major projects, sports competitions, the digital economy, mobilizing financing, quality expenditure and public morals, the fight against corruption, and of course, security.

On all these fronts which are not exhaustive, however, and simply

through his speeches, President Paul BIYA commits us all. **The word of the Head of State is an act**, it whips up action around him, in government, in the administration, anywhere in the nation. It invites us to effective operational synergies, where all actors are mobilizing to translate into transformative realities, the words of the President, in the interest of the nation.

It is in that way that the Republic is designed: **the word of the Head of State is prolonged and actualized in the daily actions of the citizens**, of all citizens, but firstly in the acts and consciences of the ruling and political, administrative, intellectual, and entrepreneurial elite.

To do so, is to be deserving of the nation. Not to be conscious of it is betrayal to the Republic, it is to shirk the service due to her.

It is the Head of State, guarantor of the Republic and of our institutions who calls on us all, each in his duties to the state: we must act, now, resolutely; we must, more than ever, **TURN THE CHIEF'S WORDS INTO ACTION**, that is to say **ACT NOW!**

Traduire en actes la parole du Chef !

Martin BELINGA EBOUTOU

Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République

« Quand donc, Athéniens, quand ferez-vous votre devoir ? » Cette belle formulation interpellative de Démosthène, maître de l'éloquence des temps anciens, garde toute sa verdeur, aujourd'hui encore, pour engager les hommes à l'action courageuse, face aux défis du quotidien.

Et je crois entendre le Président Paul BIYA, comme Démosthène autrefois, exhorter son peuple : qu'attendez-vous donc, fils et filles du Cameroun, pour vous débarrasser de cette inertie tant décriée et qui plombe notre marche vers le progrès ? Quand donc ferons-nous pleinement notre devoir ? Qu'attendons-nous pour passer à l'action, en accomplissant tous les jours, avec amour de la Patrie, engagement, générosité et sens du bien commun, nos tâches, au service de la nation ?

La voie est pourtant bien tracée et les axes d'actions prioritaires explicités...

En l'espace de quelques semaines, la Parole Présidentielle s'est, à cet effet, déployée avec force et pertinence à maintes occasions solennelles : d'abord le 31 décembre 2015, pour l'entrée dans l'année nouvelle ; cinq jours plus tard, en réponse aux vœux du corps diplomatique accrédité à Yaoundé ; peu après, à l'occasion du séjour au Cameroun de madame Christine LAGARDE, Directrice Génér-

rale du Fonds Monétaire International ; et plus récemment encore, le 10 février 2016, pour la célébration du cinquantième anniversaire de la Fête Nationale de la Jeunesse.

A ces différentes occasions, le Chef de l'Etat, en véritable capitaine du bateau Cameroun, a clairement rappelé le cap fixé : l'émergence à l'horizon 2035. Il a réitéré les grands choix stratégiques de la nation, reprécisé les secteurs d'intervention prioritaires, prescrit les bonnes attitudes, celles qui vont permettre aux uns et autres d'agir efficacement.

Audace, créativité, patriotisme économique, obligation de résultats, fusion intergénérationnelle harmonieuse, etc. Chaque acteur de la vie nationale, individuel ou institutionnel, public ou privé, chaque acteur devrait se sentir concerné, et chacun, dans son for intérieur sait identifier son péché mignon, pour mieux s'en départir, et pour accomplir plus efficacement les réalisations attendues.

Les chantiers sont connus : l'emploi-jeune, la professionnalisation de l'enseignement, l'agriculture, l'industrialisation, l'énergie, les grands ouvrages, les compétitions sportives, l'économie numérique, la mobilisation des financements, la qualité de la dépense et la moralité publique, la lutte contre la corruption, la sécurité, bien sûr.

Sur tous ces fronts, non-exhaustifs du reste, et simplement par ses prises de positions, le Président Paul BIYA nous engage tous. **La parole du Chef de l'Etat est un acte**, elle oblige à l'action autour de lui, dans le gouvernement, dans l'administration, partout au sein de la nation. Elle nous convie à des synergies opérationnelles effectives, où tous les acteurs se mobilisent, pour traduire en réalités transformatrices les mots du Président, dans l'intérêt bien compris de la nation.

C'est de cette manière-là que se conçoit la République : **la parole du Chef de l'Etat se prolonge et s'actualise dans les actes quotidiens des citoyens, de tous les citoyens**, et d'abord dans l'agir conscient et exemplaire de l'élite gouvernante et politique, administrative, intellectuelle et entrepreneuriale.

Agir ainsi, c'est bien mériter de la nation. Ne pas en prendre conscience, c'est trahir la République, c'est se dérober au service qu'on lui doit.

C'est le Chef de l'Etat, garant de la République et de nos institutions qui nous interpelle tous, chacun dans ses devoirs d'état : il faut agir, maintenant, résolument. Il faut, plus que jamais, **TRADUIRE EN ACTES LA PAROLE DU CHEF, c'est-à-dire PASSER A L'ACTION !**

Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication Martin BELINGA EBOU TOU Directeur du Cabinet Civil

Coordonnateur Joseph LE, Directeur Adjoint du Cabinet Civil, Chef de la Cellule de Communication

Conseiller à la rédaction Oswald BABOKE, Conseiller Technique

Rédacteurs en Chef Nicolas AMAYENA, Attaché BANSI Victor SUYHANG, Attaché

Contribution Churchill EWUMBUE MONONO Conseiller Technique Salomon EHETH, Chargé de Mission Jean Lucien EWANGUE, Attaché Florent Guy ELA FOE, Attaché (Secrétariat Général de la Présidence de la République)

Images Elie NYAT SAF, ANDJONGO SEME, Victor YENE, SALIFOU CHIGHET

Appui Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO NSOULOU, Joseph Bienvenu AMOUGOU MEYONG

Infographie Clarisse TCHIENOU

All these instruments and decrees are available on our website: www.prc.cm Civil Cabinet – Presidency of the Republic of Cameroon

Ne peut être vendu / Not to be sold

Sommaire

L'Editorial du Directeur du Cabinet Civil2-3

Cameroun - FMI

La fidélité du partenariat entre les deux parties réaffirmée à l'occasion de la visite de la Directrice Générale de l'institution, Mme Christine Lagarde, au Cameroun 5-12



New Year wishes 14-32



Sur les chantiers des Grandes Réalisations 33-51



Accords du Chef de l'Etat pour la signature par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, des décrets se rapportant à la mise en œuvre de la politique des Grandes Réalisations 52-54

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations.....55-57

Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2015 et du Nouvel An 2016 58-64



Visite de la Directrice Générale du FMI au Cameroun

Toast du Président de la République à l'occasion du dîner offert en l'honneur de Madame Christine LAGARDE

Yaoundé, le 07 janvier 2016



Madame la Directrice Générale du Fonds Monétaire International,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter une très chaleureuse et cordiale bienvenue au Cameroun.

Je voudrais également vous dire combien mon épouse et moi-même sommes heureux de vous accueillir en ce Palais, symbole de l'unité de notre pays.

Votre visite reflète l'excellente

qualité des relations entre le Fonds Monétaire International et le Cameroun, relations qui s'étendent sur plus d'un demi-siècle.

Votre institution, dont nous apprécions les conseils, l'aide et la coopération, a toujours été à nos côtés, surtout dans les phases les plus difficiles de l'histoire économique et financière du Cameroun.

Notre monde est en perpétuel changement.

L'instabilité, la volatilité et la dérégulation règnent un peu partout. Aucune économie n'est totalement épargnée.

Le progrès économique et social, tant espéré par les peuples, est très souvent mis en péril. Et pour les économies les plus faibles, il s'agit de chocs exogènes difficiles à contrer.

Au cours des cinq dernières années, le Cameroun, dans un contexte global difficile, a pu maintenir

un niveau de croissance relativement appréciable. Nous le devons à une économie de plus en plus diversifiée.

Il nous faut maintenant la consolider, pour atteindre des taux de croissance plus importants.

Notre objectif, in fine, est d'obtenir une croissance forte, durable, inclusive, produisant l'impact souhaité sur la qualité de la vie, jusqu'à l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035.

Pour y parvenir, j'ai prescrit des réformes substantielles, afin de tirer avantage des nombreuses ressources naturelles de notre pays.

Nous travaillons par ailleurs à rendre notre endettement toujours plus viable, plus productif et plus soutenable.

Sur ce point, je voudrais saluer l'initiative du Fonds Monétaire International, sous votre houlette, de poursuivre les réformes sur la gouvernance financière internationale.

Je nourris l'espoir que la communauté internationale s'adapte au plus vite aux exigences nouvelles d'aujourd'hui et de demain.

Le monde, aujourd'hui, a plus que jamais besoin d'une solidarité économique et financière plus effective et plus agissante.

L'interconnexion des économies et la similarité des problématiques nous y obligent.

A défaut d'une telle solidarité, la faillite des uns finira bien par ébranler la solidité présumée ou réelle des autres. L'économie mondiale est liée

par une communauté de destin.

A cet égard, je me réjouis, Madame la Directrice Générale, de votre engagement personnel pour rétablir l'équilibre général de la finance internationale. Vous pouvez compter sur le soutien ferme du Cameroun.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais maintenant vous inviter à lever vos verres en l'honneur et à la santé de Madame Christine LAGARDE, Directrice Générale du Fonds Monétaire International, à la santé de son cher époux, et à tous les deux, j'adresse tous nos vœux pour la Nouvelle Année.

Je vous remercie de votre attention.

Toast of the Head of the State at the Dinner offered in honour of Ms Christine LAGARDE, IMF Managing Director

Yaounde, 7 January 2016

The Managing Director of the International Monetary Fund,

I would like, first and foremost, to wish you a very warm and cordial welcome to Cameroon.

I would also like to say that my wife and I are pleased to be your hosts in this Palace, the symbol of our country's unity.

Your visit bears testimony to the excellent relationship between the

International Monetary Fund and Cameroon, a relationship spanning over half a century.

We do appreciate the guidance, assistance and cooperation provided us by your institution, which has always stood by Cameroon, especially at its most challenging economic and financial times.

We live in an ever-changing world.

Instability, volatility and deregulation are rife; no economy is completely spared.

The much-expected economic and social progress of peoples is quite often jeopardized. And for the weakest economies, such external shocks are difficult to overcome.

Over the last five years, despite a difficult global context, Cameroon has been able to maintain a relatively significant level of growth. This has



been achieved thanks to our increasingly diversified economy.

We now need to consolidate it in order to achieve stronger growth rates.

Our ultimate goal is to achieve strong, lasting and inclusive growth, which would generate the desired impact on the quality of life, leading to attainment of the status of emerging economy by 2035.

To this end, I have prescribed profound reforms to enable us to make the most of our country's abundant natural resources.

Additionally, we are constantly striving to make our debt burden more viable, more productive and more sustainable.

In this regard, I would like to commend the initiative taken by the International Monetary Fund, under your stewardship, to continue with global financial governance reforms.

It is my hope that the international community would adapt, as rapidly as possible, to the new demands of today and tomorrow.

Today's world needs more effective and more active economic and financial solidarity than ever before.

This is warranted by the interconnection of economies and the similarity of challenges encountered.

Failing such solidarity, the collapse of some will ultimately

undermine the presumed or true solidity of others. The global economy is bound to a common destiny.

In that regard, Madam Managing Director, I would like to commend your personal commitment towards restoring overall global financial stability. You can count on Cameroon's firm support.

Ladies and Gentlemen,

I now invite you to raise your glasses in honour of Mrs Christine Lagarde, Managing Director of the International Monetary Fund, to her health as well as that of her beloved husband. To both I extend our very best wishes for the New Year.

Thank you for your attention.

Toast de Madame Christine LAGARDE



**Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement et du Parlement,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et les représentants de la société civile,
Mesdames et Messieurs,
chers amis.**

C'est pour moi un grand plaisir d'être aujourd'hui au Cameroun avec mon époux.

Je saisis cette occasion pour remercier le peuple Camerounais à travers vous Monsieur le Président, à travers vous chère Madame, de son accueil chaleureux et de l'hospitalité qu'il nous a démontrée ce matin sur le sol de Yaoundé. Ma présence en qualité

d'amie fidèle du Cameroun à titre personnel, mais aussi en qualité de Directrice Générale du Fond Monétaire International témoigne, Monsieur le Président, de la longévité et de la profondeur de nos relations d'amitié. Comme vous l'avez dit, depuis plus de cinquante ans, le Cameroun est un des états membres du Fond Monétaire International.

Nous sommes 188 aujourd'hui, mais le Cameroun est membre du FMI depuis plus de cinquante ans. Peu de temps après son indépendance, il a rejoint l'institution et depuis lors, notre relation d'amitié, de soutien, dans les moments durs comme dans les moments les plus faciles n'a jamais cessé. Elle a connu beaucoup de hauts, quelques bas de temps en temps ;

Je sais qu'il y a quelques souvenirs

d'ajustements structurels qui n'ont plus cours. Le mot est même sorti du vocabulaire du Fond Monétaire international, mais tous s'accordent à considérer que sans ces moments là, eh bien, la situation économique aurait probablement été encore beaucoup plus difficile. Je vous l'ai dit tout à l'heure, Monsieur le Président, je vous le redis devant l'ensemble de vos convives, je réitère le soutien que le FMI continuera d'apporter au Cameroun pour une croissance économique plus forte, plus exclusive et plus durable, créatrice d'emplois aussi, notamment pour surmonter la pauvreté qui règne encore, qui persiste particulièrement en milieu rural et particulièrement chez les femmes .

Je tiens à cette occasion à saluer les programmes de soutien à l'éducation que vous avez lancé en particulier en

direction des jeunes filles. Le contexte économique mondial ; le contexte économique régional est morose. Cependant, le Cameroun, comparé à certains de ses voisins n'est ni sans atout, ni sans option. Il jouit contrairement à d'autres, d'une économie diversifiée au sein d'une région richement dotée en ressources constituées de pays membres de la CEMAC.

Pour ma part, je retiens trois grandes options qui contribueront au développement et à l'essor du Cameroun vers cet objectif que vous avez fixé, celui de l'émergence en 2035.

- L'intégration régionale
- Un choix judicieux d'infrastructures
- Un bon climat des affaires.

L'intégration régionale, Monsieur le Président, a besoin d'un nouvel essor pour harmoniser les réglementations techniques et économiques ainsi que la fiscalité pour alléger les procédures douanières, pour faciliter le transport, pour promouvoir la libre circulation des biens et des services. Sans cette dimension régionale, les investisseurs étrangers privés dont les projets nécessitent l'accès à un grand marché régional tarderont à venir.

Le Cameroun doit jouer un rôle leader à cet égard. Il le peut. La problématique du comblement de retard en infrastructures performantes mène au deuxième défi. Personne, personne ne met en doute le fait que le Cameroun et la CEMAC ont un besoin impérieux d'infrastructures adéquates, celle qu'on appelle de première nécessité. Tous les gouvernements s'y sont attelés ces dernières années. Je me réjouis de savoir que certains de ces grands projets sont presque arrivés à leur point d'achèvement, et je souhaite

vivement que ce point d'achèvement puisse être atteint rapidement. Je pense notamment au Port en eau profonde de Kribi, et au barrage de LOM- Pangar. Il y a des routes, il y a des aéroports, il y a d'autres projets mais ces deux là sont des projets emblématiques auxquels je le sais, vous tenez infiniment Monsieur le Président, et qui seront structurants pour le pays.

Pour autant, l'espace budgétaire de tous les pays a été réduit par la chute brutale des prix du pétrole et donc des recettes pétrolières. Autrement dit, la marge de manœuvre financière dont disposaient les pays a considérablement réduit, un peu moins sans doute pour le Cameroun qui a été béni peut être par les cieux, d'avoir un peu moins de pétrole que les autres et grâce à cela d'avoir diversifié ses exploitations. Malgré tout, il faut se résoudre à admettre que malgré les besoins, on ne peut pas tout faire tout de suite et c'est la raison pour laquelle je vous indiquais tout à l'heure qu'il nous semble du point de vue du FMI que ces projets doivent être structurés, doivent être sélectionnés en fonction de la valeur ajoutée qu'ils apporteront, et qu'il vaut mieux en poursuivre quelques uns jusqu'à leur terme, plutôt que de trop nombreux sans qu'ils soient terminés et sans qu'ils apportent véritablement la valeur ajoutée nécessaire au développement de l'économie Camerounaise.

Enfin, et c'est là mon troisième point, tous les efforts du Gouvernement pour faciliter l'essor économique ne pourront porter de fruits sans une amélioration du climat des affaires, et pour cela Monsieur le Président, ce que je souhaite indiquer c'est non pas l'introduction des nouvelles incitations financières, de régimes dérogatoires ou de formes d'investissements financières

à grand effort publicitaire. Je veux plutôt dire par là, un changement de philosophie, d'attitude, d'approche, consistant à accueillir l'investisseur qu'il soit domestique, ou qu'il soit étranger, pas par la multiplication de guichets uniques, mais par une simplification délibérée qui corresponde véritablement à ce que souhaitent les investisseurs. J'ai la conviction pour avoir tenté une telle démarche dans mon propre pays, que les forces vives du Cameroun le souhaitent et que les autorités Camerounaises peuvent y répondre.

J'aurai la joie après demain à Douala, de m'entretenir avec les femmes leaders du Cameroun, avec la communauté d'affaires du Cameroun également, et je ne doute pas que sur cette question de l'amélioration du climat des affaires, ils sauront vous apporter un grand soutien afin de constamment mettre en œuvre cet effort de simplification et d'amélioration du climat des affaires auquel l'administration toute complète qu'elle soit est parfois un peu rétive, admettons-le.

Monsieur le Président de la République, Madame, Mesdames et Messieurs, je termine mon propos en réitérant non seulement la disponibilité du Fond Monétaire International, mais son amitié et sa détermination, en partenariat avec tous vos collaborateurs sous l'autorité du Premier Ministre, de continuer à soutenir, à apporter l'assistance technique, la surveillance, le diagnostic économique, et tout autre support que vous jugeriez utile, afin de promouvoir l'essor économique pour le bien être de la population Camerounaise.

Je vous remercie.

Déclaration de la Directrice Générale du FMI, Christine Lagarde, au terme de sa visite au Cameroun

Communiqué de presse n° 16/03 du 10 janvier 2016

Mme Christine Lagarde, Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), a publié ce jour la déclaration suivante à Douala, au terme de sa visite au Cameroun :

« Mon séjour au Cameroun a été extrêmement fructueux. Je tiens à remercier le Président Paul Biya et les autorités camerounaises pour des échanges riches et constructifs. Lors de mon séjour à Yaoundé, j'ai en outre eu l'honneur de discuter et d'échanger avec les Ministres des Finances des États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ainsi qu'avec le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et le Président de la Commission de la CEMAC.

« Au cours de ces réunions, j'ai félicité les autorités camerounaises pour la résilience dont fait preuve l'économie camerounaise dans une conjoncture pourtant éprouvante. Le double choc lié au repli persistant des cours du pétrole et aux attentats terroristes dans l'Extrême-Nord représente en effet un redoutable défi. Pour le relever, les autorités ont entrepris d'adopter de vigoureuses

mesures pour assurer la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance forte et inclusive. Le FMI apporte déjà un soutien important au Cameroun en termes d'assistance technique et de conseil pour aider le pays à relever ces défis et se tient prêt à l'appuyer davantage en cas de besoin. »

« J'ai encouragé les Ministres des Finances de la CEMAC à travailler en étroite collaboration afin de renforcer l'intégration régionale en vue d'améliorer la compétitivité et de doper la croissance dans la sous-région. La réduction des obstacles aux échanges régionaux et la réalisation de projets régionaux d'infrastructure pourraient en effet contribuer à corriger les déficits de compétitivité en zone CEMAC. Le FMI apporte son appui à la Commission de la CEMAC, à la BEAC et à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) par le biais de son assistance technique dans les domaines de la gestion des finances publiques et de la politique monétaire, et il continuera de le faire. »

« Au cours de ma rencontre avec le gouverneur de la BEAC, les discussions ont porté sur le rôle

de la banque centrale dans le maintien d'un environnement monétaire et un système financier stables. Avec le Président de la Commission de la CEMAC, nous avons exploré les voies et moyens par lesquels le FMI peut continuer à appuyer l'institution dans la promotion de la convergence économique et l'intégration régionale.

« En plus de ma rencontre avec les autorités camerounaises et celles de la CEMAC, je me suis rendue à Douala où j'ai rencontré le secteur privé, la société civile et un groupe de femmes leaders. J'ai été particulièrement touchée par ma visite à l'orphelinat Main dans la Main, une organisation locale qui démontre un profond dévouement à la cause des enfants vulnérables. »

« Je voudrais sincèrement remercier une fois encore le Premier Ministre et son gouvernement, notamment le ministre des Finances, ainsi que le peuple camerounais tout entier pour leur chaleureux accueil et leur hospitalité. Le FMI reste un partenaire fidèle du Cameroun dans ses efforts pour relever les défis auxquelles il est confronté. »



Echanges fructueux entre le Chef de l'Etat et la délégation du FMI conduite par Mme Christine LAGARDE, au Palais de l'Unité, le 7 janvier 2016.



Le cadeau du Président de la République à Mme Christine LAGARDE.

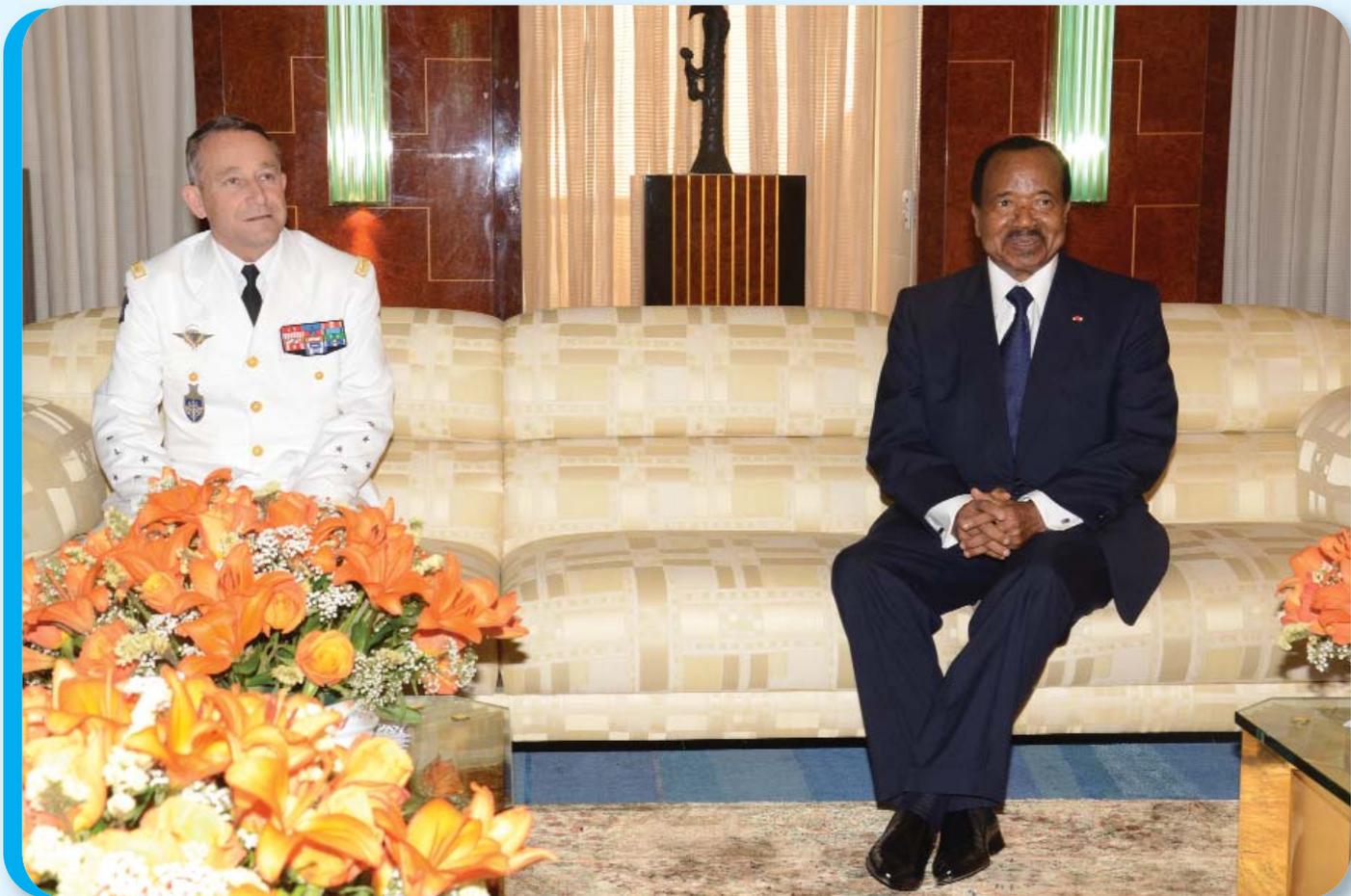


Le Couple présidentiel en compagnie de Mme Christine LAGARDE et son époux dans le bureau du Chef de l'Etat peu avant la réception offerte en l'honneur de la Directrice Générale du FMI.



Pour le renforcement du partenariat entre le Cameroun et le FMI.

Lutte contre le groupe terroriste Boko Haram Yaoundé et Paris réaffirment leur détermination



C'est par une détermination toujours réaffirmée d'éradiquer le groupe terroriste Boko Haram que Yaoundé et Paris ont commencé la nouvelle année. En effet, le 6 janvier 2016, le Président de la République, Paul BIYA, a reçu en audience au Palais de l'Unité, le Général Pierre de Villiers, Chef d'Etat-major des armées françaises, accompagné du Général Vincent Guionie, Commandant des éléments français au Gabon.

Le Chef de l'Etat et l'Officier supérieur français ont longuement échangé

sur la coopération militaire entre nos deux pays, liés par l'histoire et des intérêts communs multiples. Au sortir de cette audience, le Général de Villiers a salué l'engagement inébranlable du Chef de l'Etat dans la lutte contre Boko Haram. Il a ensuite réitéré le soutien de la France dans ce combat et rappelé la nécessité de la mutualisation des moyens entre les Etats, notamment dans le domaine du renseignement pour éradiquer le terrorisme. Reprenant les propos prononcés par le Chef de l'Etat en de nombreuses occasions, le Général de Villiers a relevé

qu'on ne saurait parler de développement sans sécurité. C'est pourquoi, le Gouvernement camerounais avec l'appui des pays amis comme la France, poursuit des actions en vue d'améliorer les conditions de vie des populations dans les zones affectées par Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord.

A la fin de cette audience, le Président de la République a élevé le Chef d'Etat-major des armées françaises à la dignité d'Officier de l'Ordre de la Valeur.

Les vœux de Nouvel An

Au Président de la République

Discours du Chef de l'Etat en réponse aux vœux du Corps diplomatique

Yaoundé, le 05 janvier 2016



**Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,**

J'éprouve toujours un grand plaisir à vous accueillir en début d'année, dans le cadre de cette cérémonie solennelle de présentation de vœux. Il s'agit d'un moment important d'échange.

Je voudrais avant toute chose, Monsieur le Doyen du Corps diplomatique, vous remercier de tout cœur pour vos encouragements et vos propos aimables à l'endroit du Cameroun, votre pays d'accueil. Je reçois avec joie vos vœux pour mon pays, pour ma famille et pour moi-même.

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

L'exacerbation du terrorisme, ainsi que le ralentissement de la croissance mondiale ont marqué l'année qui vient de s'achever.

Partant du Proche-Orient, une nébuleuse djihadiste s'est développée. Ses effets néfastes se sont étendus à

d'autres régions, notamment en Afrique et en Europe.

Les exactions commises par l'Etat Islamique, en Syrie et en Irak notamment, ont provoqué une grande confusion dans cette partie du monde.

Pour tenter d'y mettre fin, une coalition internationale procède à des frappes aériennes visant à neutraliser l'Etat Islamique.

Le Cameroun soutient toute initiative de solution durable à cette situation. Tout compromis, pour être viable, doit intégrer les intérêts politiques et économiques légitimes des parties en présence.

Ces tensions persistantes en Syrie et en Irak compliquent tout règlement du différend israélo-palestinien.

En Libye, le retour à la normale se fait attendre. Notre souhait est qu'un gouvernement d'union nationale en accélère l'avènement.

Dans la zone sahélienne, les djihadistes sont toujours actifs au Mali. Les récents attentats de Bamako nous le rappellent.

Notre pays, vous en êtes tous témoins, est contraint, depuis près de deux ans, à une guerre contre la secte Boko Haram.

Cette nébuleuse terroriste, qui excipe de son allégeance à un Etat Islamique en Afrique de l'Ouest, a semé la mort et la désolation autour du Lac Tchad.

Le Cameroun a su résister avec fermeté à cette tentative de

déstabilisation et de violation de son intégrité territoriale.

Notre armée, appuyée par le peuple mobilisé, n'a cédé aucun centimètre de notre territoire aux assaillants

Bien mieux, elle leur a infligé, à maintes occasions, de cinglants revers au plan militaire : destruction de bases, récupération de nombreux équipements et matériels, libération d'otages, constitution de prisonniers, etc.

C'est ici l'occasion pour moi de remercier solennellement les pays amis qui, par leur soutien, nous manifestent leur solidarité dans cette lutte.

Mis à mal au front, le groupe terroriste Boko Haram semble s'être résigné pour le moment à la tactique abjecte des attentats-suicides.

Le Cameroun se réjouit de ce que la Force Multinationale Mixte soit désormais opérationnelle et active sur le terrain.

Bien au-delà du Proche-Orient et du sol africain, les activités meurtrières des terroristes djihadistes ont atteint l'Europe en 2015, faisant de nombreuses victimes...

Cette évolution vient conforter ceux qui ont plaidé, depuis le départ, pour une riposte globale à ce phénomène. Monsieur le Doyen du Corps diplomatique l'a rappelé tout à l'heure avec justesse.

Seule une action solidaire et déterminée de la communauté

internationale peut venir à bout du terrorisme. Il nous faut mutualiser nos moyens de renseignement et nos efforts de combat.

Il est également important dans cette lutte, je pense, de trouver de bonnes réponses aux injustices et à la pauvreté qui font le lit du terrorisme.

Les Nations Unies et la communauté internationale devraient s'y atteler en priorité.

Une autre conséquence de la situation instable au Proche-Orient est le déplacement de centaines de milliers de réfugiés.

Cette migration, d'une ampleur inédite dans l'histoire moderne, met l'Union Européenne devant un dilemme : rester fidèle à ses idéaux humanistes en accueillant ces migrants, ou alors, les retenir à sa périphérie, voire, les renvoyer chez eux.

Sur cette question des migrants, une distinction est apparue récemment, entre les réfugiés de guerre, provenant du Proche-Orient, et les migrants dits économiques.

Les premiers seraient les bienvenus, tandis que les autres devraient être cantonnés en périphérie pour ensuite être renvoyés dans leurs pays de provenance.

Les solutions à cette difficile question devraient se conformer à la morale et aux valeurs d'humanité.

Ici encore, seule l'exigence de solidarité humaine peut conduire à des solutions raisonnables.

Sur le sol africain aussi, les conflits et les exactions terroristes provoquent d'importants mouvements migratoires. Le Cameroun, par exemple, s'est trouvé dans l'obligation d'accueillir plusieurs centaines de milliers de réfugiés, venus principalement de la République Centrafricaine et du Nigeria.

Devant un tel afflux de populations désemparées, il n'y a qu'un élan de solidarité humaine à offrir. L'on partage le peu dont on dispose, et l'on appelle à l'aide. L'essentiel c'est d'assumer son devoir d'humanité.

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

La sécurité est à juste titre un préalable existentiel pour tous les peuples. Il importe cependant de ne

jamais oublier que seul le développement, qui est le nouveau nom de la paix, peut garantir la survie des nations.

Le monde d'aujourd'hui peine à réunir les conditions d'un tel développement solidaire.

La conjoncture économique internationale est, en effet, marquée par un ralentissement notable de la croissance mondiale.

Il en découle un recul de la performance économique des pays émergents, et aussi, un brutal coup d'arrêt à une décennie de bons résultats dans les pays en développement.

Les économies africaines sont particulièrement affaiblies ici, du fait de leur grande dépendance vis à vis du marché international des matières premières.

A l'inverse, les pays avancés connaissent un léger relèvement de leur croissance.

Ce basculement des zones de croissance est dû à la baisse drastique des cours des matières premières ; particulièrement du pétrole, mais pas seulement, toutes les autres matières premières étant affectées.

Pour garder la tête hors de l'eau dans un tel contexte, de nombreux pays en développement, dont le Cameroun, ont opté pour la diversification de l'économie. Ceci est



malheureusement loin d'être une partie gagnée d'avance.

En effet, selon les perspectives économiques et financières internationales, la détérioration actuelle des termes de l'échange va se poursuivre.

Plus préoccupant encore est le durcissement progressif des conditions d'accès à certains financements internationaux.

Dans ces conditions, seule une authentique solidarité économique internationale donnera quelques chances à toute politique de diversification des économies.

Il en est de l'économie comme des autres grandes questions internationales de l'heure. La solidarité économique internationale devrait reposer sur deux piliers essentiels : la coprosperité et la coresponsabilité.

Avec ces principes, nous pourrions combattre la mondialisation de l'indifférence et construire réellement un monde de paix et de fraternité.

C'est au nom de cette solidarité, et conscient de notre communauté de destin, que nous nous sommes rendus à Paris, pour la 21ème Conférence des Parties sur le changement climatique.

La solidarité internationale s'y est exprimée de manière significative. Les 195 pays participants ont pris

l'engagement de limiter le réchauffement de la planète.

A la COP21, le Cameroun a lancé un double appel pour le sauvetage du Lac Tchad et pour la préservation du bassin du Congo. Nous vous remercions, Monsieur le Doyen, de vous en être fait l'écho au nom des membres du Corps diplomatique.

Le Cameroun s'y est engagé, à réduire de 32 % ses émissions de gaz à effet de serre.

Ceci nous conduira à revoir certains aspects de notre schéma de développement.

Une telle révision appelle des financements importants et des transferts de technologies majeures. Il s'agit là d'un champ d'expression supplémentaire de la nouvelle solidarité.

A cet égard, nous voulons saluer la promesse, à Paris, des pays industrialisés. Ils ont en effet renouvelé leur engagement d'accorder aux pays en développement une dotation de 100 milliards de dollars chaque année.

Il s'agit là d'un pas important vers la solution d'un problème qui met en cause la survie de l'espèce humaine.

L'Organisation des Nations Unies cristallise l'ambition des peuples de construire ensemble une paix durable,

fondée sur une prospérité partagée, une solidarité effective, et le respect des valeurs d'humanité.

Tel est le sens, à la fois, de ce nouvel engagement pour la paix et du nouvel agenda du développement durable adoptés à New York, en septembre 2015, lors des célébrations du 70ème anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

**Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,
Mesdames, Messieurs les Membres du Corps diplomatique,**

Je voudrais maintenant vous prier de bien vouloir transmettre aux hautes autorités que vous représentez si dignement ici nos vœux les meilleurs pour l'année nouvelle.

A vous-mêmes, à vos collaborateurs et à vos familles, j'adresse mes souhaits les plus sincères de bonheur, de santé et de succès pour l'année 2016.

Vive la coopération internationale !
Vive le Cameroun !

Je vous remercie de votre aimable attention.

Head of State's Speech in response to presentation of New Year Wishes by the Diplomatic Corps

Yaounde, 5 January 2016



The Dean of the Diplomatic Corps, Members of the Diplomatic Corps,

It is always with much pleasure that I welcome you at the start of the year on the occasion of the solemn ceremony of presentation of New Year wishes. It is a great moment of communion.

I would like, The Dean of the Diplomatic Corps, to thank you sincerely for your encouragement and your kind words about Cameroon, your host country. I am pleased to receive

your wishes for my country, my family and myself.

The Dean of the Diplomatic Corps,

The year that has just ended was marked by the exacerbation of terrorism and the slowdown of global growth.

A shady jihadist group that originated in the Middle East is spreading. Its adverse effects have extended to other regions, especially to Africa and Europe.

The atrocities committed by the Islamic State, notably in Syria and Iraq, have caused great chaos in that part of the world.

In a bid to stem the chaos, an international coalition is carrying out air strikes designed to neutralize the Islamic State.

Cameroon supports all initiatives aimed at finding a lasting solution to this situation. For any compromise to be viable, it must take into account the legitimate political and economic interests of all the parties concerned.

These persistent tensions in Syria and Iraq are compounding the resolution of the Israeli-Palestinian conflict.

In Libya, the return to normalcy is still awaited. Our wish is for a National Unity Government that would accelerate its advent.

In the Sahel region, the jihadists remain active in Mali. The recent Bamako attacks serve as a reminder to us.

Our country, as you all can see, has been forced into a war against the Boko Haram sect for nearly two years now.

This shady terrorist sect, which claims to have pledged allegiance to the Islamic State in West Africa, has brought death and desolation around Lake Chad.

Cameroon has fiercely resisted this attempt at destabilization and violation of its territorial integrity.

Our Army, supported by the entire population, has not surrendered a single centimetre of our territory to the aggressors.

Better still, it has, on many occasions inflicted severe military setbacks on them with their bases destroyed, equipment and material seized, hostages freed, prisoners taken and so on.

I would like to take this opportunity to solemnly thank those friendly countries which, through their support, have demonstrated their solidarity in this fight.

Having been routed on the war front, the Boko Haram terrorist group seems, for the time being, to have resigned itself to the hideous tactics of suicide attacks.

Cameroon welcomes the fact that the Multinational Joint Task Force is now operational and active on the ground.

Well beyond the Middle East and Africa, the deadly activities of jihadist terrorists reached Europe in 2015, taking numerous lives.

This development vindicates those who, from the very start, have been advocating for a global response to the said phenomenon, and this was rightly recalled earlier by the Dean of the Diplomatic Corps.

Terrorism can be defeated only through joint and resolute action by the international community. We need to pool our intelligence resources and our combat efforts.

In this fight, I believe it is also important to find suitable remedies to inequities and poverty which provide breeding ground for terrorism.

The United Nations and the international community should address them as a priority.

Another fall-out of the unstable situation in the Middle East is the displacement of hundreds of thousands of refugees.

Such migration of an unprecedented scale in modern history, places the European Union in a dilemma: stick to its humanistic ideals and host the migrants, or keep them on its periphery, or even send them back home.

On this issue of migrants, a distinction has recently emerged between war refugees from the Near East and the so-called economic migrants.

The former would be welcomed, while the latter would be held on the EU periphery, waiting to be sent back to their countries of origin.

Solutions to this difficult issue must be consistent with morality and human values.

In this regard, only human solidarity can provide reasonable solutions.

In Africa as well, conflicts and terrorist atrocities are causing large-scale migration. Cameroon, for instance, has been forced to host thousands of refugees mainly from the Central African Republic and Nigeria.

Faced with such an influx of helpless people, the only solution is human solidarity. We share the little you have, and we appeal for assistance. The essential thing is to fulfil our duty to mankind.

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

Security is rightfully an existential prerequisite for all peoples. Nevertheless, it is important to remember that only development, which is the new name for peace, can guarantee the survival of nations.

Today's world has trouble fulfilling the required conditions for such inclusive development.

The world economy is marked by



a significant slowdown of global growth.

There is a resultant decline in the economic performance of emerging countries and an abrupt end to a decade of good performances in developing countries.

African economies in particular have been weakened by their heavy dependence on global commodity markets.

Conversely, growth in developed countries is witnessing a slight increase.

This shift in zones of growth is due to the drastic fall in commodity prices, particularly oil, but also all other commodities.

To stay afloat, many developing countries, including Cameroon, have opted for economic diversification. Even then, victory is far from certain.

In fact, global economic and financial prospects point to the fact that the current deterioration in the terms of trade will continue.

A greater cause for concern is the progressive tightening of conditions for accessing international financing.

Under such circumstances, it is only through genuine international economic solidarity that any policy of economic diversification could succeed.

This applies to the economy and to other major topical global issues. International economic solidarity

should hinge on two key pillars, namely shared prosperity and responsibility.

With these principles, we can combat the globalization of indifference and build genuine world peace and brotherhood.

It was on the strength of such solidarity, and the awareness that we have a common destiny, that we travelled to Paris to attend the 21st Conference of the Parties on Climate Change.

International solidarity was strongly expressed here. The 195 participating countries undertook to curb global warming.

During COP21, Cameroon made a dual appeal to save Lake Chad and to

preserve the Congo Basin. Mr Dean, we thank you for echoing this on behalf of members of the Diplomatic Corps.

At COP21, Cameroon committed itself to reducing its greenhouse gas emissions by 32%.

Hence, we will review some aspects of our development plan.

Such review requires substantial funding and the transfer of major technologies. This is another area for the expression of the new spirit of solidarity.

In this regard, we want to hail the promise made in Paris by industrialized countries. They did renew their

undertaking to provide developing countries USD 100 billion yearly.

This represents a milestone in resolving a problem that threatens the survival of mankind.

The United Nations crystallizes the ambition of peoples to build together lasting peace based on shared prosperity, effective solidarity, and respect for human values.

Such is the meaning of both the new commitment to peace and the new sustainable development agenda adopted in New York in September 2015 during the celebration of the 70th anniversary of the United Nations.

**The Dean of the Diplomatic Corps,
Distinguished Members of the
Diplomatic Corps,**

I would be obliged if you would convey my wishes to the distinguished authorities that you so worthily represent here.

I also extend to you, your aides and your families, my most sincere wishes for happiness, health and success in 2016.

Long live international cooperation!
Long live Cameroon!

Thank you for your kind attention.



The Dean of the Diplomatic Corps, his Lordship Piero Pioppo, Apostolic Nuncio for Cameroon and Equatorial Guinea, presenting New Year wishes to the Head of State.

Quelques images fortes de la cérémonie des vœux des corps constitués nationaux

Après la présentation des vœux marquée par le passage des délégations des corps constitués, le Chef de l'Etat a pris le pouls de la Nation auprès de certaines personnalités de la République...



Avec le Président du Sénat, Marcel Niat Njifenji, et le Président de l'Assemblée Nationale Cavaye Yeguié Djibril...



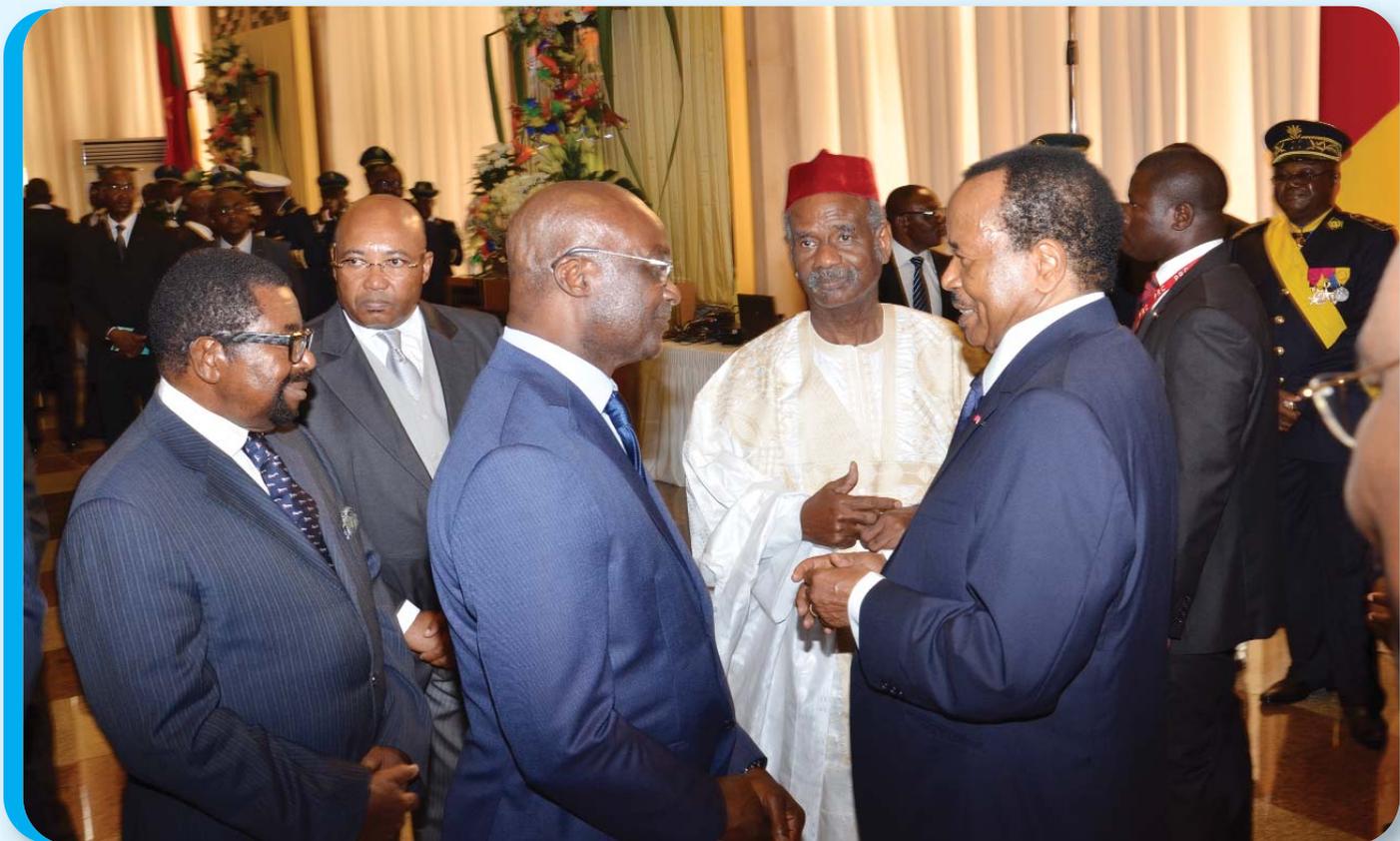
Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Philemon Yang...



Le Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense, Joseph Beti Assomo, et les hauts gradés des forces de défense...



Le Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC), le Révérend Dieudonné Massi Gams...



Les Ambassadeurs itinérants à la Présidence de la République, Roger Milla, Mohammadou Ahidjo et Marcel Medjo Akono...



La délégation du clergé catholique, Mgr Samuel Kleda, Archevêque de Douala, et Mgr Jean Mbarga, Archevêque de Yaoundé...



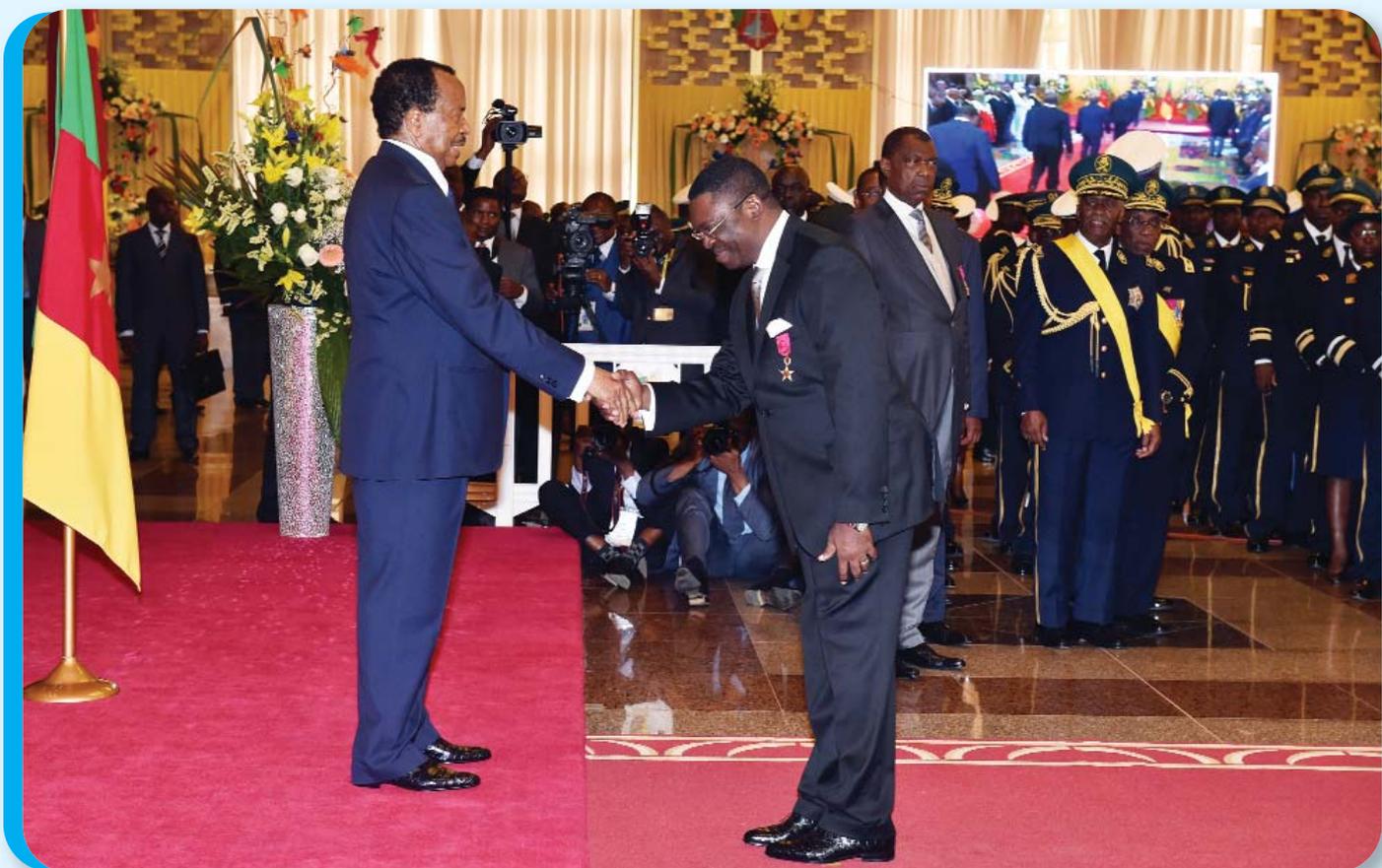
Le premier Président de la Cour Suprême, Daniel Mekobe Sone, et le Président du Conseil Economique et Social, Luc Ayang...



Le Secrétaire Général du Comité Central du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), Jean Nkuete...



Le Sultan des Bamoun, Ibrahim Mbombo Njoya.



Le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République, M. Ferdinand Ngoh Ngoh, présentant ses vœux au Chef de l'Etat.



Au tour du Directeur du Cabinet Civil, M. Martin Belinga Eboutou.



Le Directeur adjoint du Cabinet Civil, M. Joseph Le.

Vœux à la Première Dame

Après les bouquets de fleurs, les poignées de main chaleureuses accompagnées de belles prises de vue individuelles, les invitées de la Première Dame, Mme Chantal BIYA, ont eu droit à plusieurs autres attentions et attractions culturelles, pour une fête toujours plus belle...



Un plaisir toujours renouvelé avec les épouses des membres du corps diplomatique et des responsables d'organisations internationales.





La Première Dame, Mme Chantal BIYA toujours disponible pour toutes ses invitées, comblées...



La Première Dame entourée des épouses des proches collaborateurs du Chef de l'Etat l'ayant assisté lors de la présentation des vœux des épouses des membres du corps diplomatique.



Un grand moment de ferveur patriotique autour de la Première Dame.





Une fête agrémentée par de belles sonorités du terroir, au grand plaisir de la Première Dame et de ses invités...



Bonne Année, Bonne Année Madame la Présidente....



« Merci, au revoir. »

Sur les chantiers des Grandes Réalisations

Cette rubrique fait le point sur l'état d'avancement des travaux de certains grands projets.

Les barrages hydroélectriques...

Lom Pangar Démarrage effectif de la phase d'exploitation



« Je vous disais aussi à Nyabizan que les projets de Memve'ele ou encore de Mekin n'étaient qu'un début et qu'ils ouvraient une nouvelle ère de production d'énergie dans notre pays. L'ère d'une énergie de moindre coût, abondante, stable, compétitive, renouvelable et moins polluante.

Eh bien ! Aujourd'hui à Lom Pangar nous apportons la preuve ».

Le Président de la République, S.E. Paul BIYA, à l'occasion de la cérémonie de pose de la première pierre du barrage de retenue de Lom Pangar, le 3 août 2012.

Mise en eau partielle du barrage le 26 septembre 2015

Avec le démarrage de la phase de remplissage de la retenue du barrage par la fermeture des quatre pertuis de dérivation provisoire, l'on assiste à l'opérationnalisation de la fonction principale du barrage de retenue de Lom Pangar à savoir, le stockage des apports du fleuve Lom durant les périodes humides et leur libération pendant les étiages.

Le processus de mise en eau partielle a effectivement démarré le 26 septembre 2015, le volume de la retenue ayant atteint la barre des 6 milliards de m³ le 26 novembre 2015 et le lâchage des premiers débits en aval a eu lieu le 12 décembre 2015 et se poursuit depuis lors.

Cette étape marque un pas décisif dans la concrétisation de la volonté du Gouvernement camerounais d'apporter un début de réponse à la crise énergétique à laquelle le Cameroun fait face depuis les années 1990.

A ce jour, 3 milliards de m³ ont déjà été stockés afin d'augmenter le débit régularisé de la Sanaga pour une puissance garantie hydraulique en saison sèche d'au moins 70 MW sans investissements supplémentaires au niveau des centrales de Song Loulou et Edéa. Désormais, les quatre barrages réservoirs (Lom Pangar, Mapé, Mbakaou et Bamendjin) portent à près de 9 milliards de m³ la capacité de stockage. La restitution des débits à l'aval à destination des deux centrales

a débuté le 12 décembre 2015 ; l'eau est relâchée avec les débits qui se situent entre 300 et 350 m³/s.

La réussite de cette opération, qui marque le démarrage de la phase d'exploitation du barrage de retenue, aura nécessité le soutien constant du Gouvernement camerounais et de tous les partenaires du projet.

Respect du chronogramme

L'avancement des travaux de construction du barrage de retenue de Lom Pangar a atteint un niveau satisfaisant au mois de décembre 2015 et est quasiment conforme aux prévisions. L'essentiel des activités concernant la mise en place des remblais, du béton et des équipements hydromécaniques, a été réalisé.



Ouverture des vannes.

Le niveau d'avancement global des travaux de construction de ce barrage était estimé à 93% à la fin du mois de décembre 2015. Ce qui signifie que chantier du barrage n'est pas encore achevé. Les travaux restants, qui se poursuivent, devront s'achever en août 2016 pour que soit engagé le processus de remplissage complet du barrage à 6 milliards de m³.

Outre les avancées significatives sur le chantier du barrage proprement dit, des progrès remarquables ont aussi été enregistrés au plan environnemental et social.

Localisation et objectif du projet

Le barrage de Lom Pangar est situé dans la région de l'Est, à la confluence des rivières Lom et Pangar, à 117 kilomètres de la ville de Bertoua.

Ce projet vise la construction d'un barrage réservoir d'une capacité de 6 milliards de m³, associé à une usine de 15 MW et une ligne de transport de 90 kilovolts. Il permettra de réguler le débit de la Sanaga (le plus long fleuve du Cameroun) pour le faire passer de 720 m³/s actuellement à 1040 m³/s, et d'augmenter le productible des centrales de Song Loulou et Edéa

ainsi que ceux d'autres centrales à établir sur ledit bassin en période d'étiage.

Le coût du projet est estimé à environ 155 milliards de FCFA. Le projet est financé par plusieurs bailleurs, notamment la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BADEA), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui prennent en charge 80% du coût et l'Etat du Cameroun 20%.

Lom Pangar Dam effective start of the operational phase

Partial filling of the dam on the 26th of September 2015

With the start of the filling phase of the dam by closing the four sluices of temporary derivation, we witness the operationalization of the main function of the Lom Pangar dam namely, the storage of River Lom inflows during wet periods and release during low flows.

The process of partial filling effectively began on the 26th of September 2015, the volume of the reservoir reached the 6 billion m³ bar on the 26th of November 2015 and the dropping of the first downstream flow took place on the 12th of December 2015 and has continued till today.

This stage marks a decisive step

in the realization of the will of the Cameroonian Government to provide an initial response to the energy crisis faced by Cameroon since the 1990s.

To date, 3 billion m³ have already been stored in order to increase the regularized flow of Sanaga for a guaranteed hydraulic power in the dry season by at least 70 MW without additional investments at the Edea and Song Loulou plants. Now, four reservoir dams (Lom Pangar Mape, and Bamendjin Mbakaou) relate to nearly 9 billion m³ storage capacity. The return flow downstream to the two plants began on the 12th of December 2015; water is released with flow rates between 300 and 350 m³ / s.

The success of this operation, which marks the start of the operational phase of the dam, will

need the constant support of the Government of Cameroon and all project partners.

Respect of timetable

The progress of construction works on the Lom Pangar dam reached a satisfactory level in December 2015 and is almost in line with expectations. Most of the activities concerning the establishment of embankments, concrete and hydraulic equipment, have been achieved.

The overall level of work progress of the dam construction was estimated at 93% at the end of December 2015. This means that construction of the dam is not yet complete. The remaining ongoing work should be

completed in August 2016 for the launching of the complete filling process of the dam to 6 billion m³. Besides the significant progress on the construction site of the dam itself, remarkable progress has also been made on the environmental and social plans.

Location and Objective of Project
The Lom Pangar dam is located in the Eastern Region, at the confluence of rivers Lom and Pangar, 117 kilometers away from Bertoua city.

This project aims to construct a

reservoir dam with a capacity of 6 billion m³, associated to a plant of 15 MW and a transmission line of 90 kilovolts. It will help regulate the flow of Sanaga (the longest river in Cameroon) to increase from 720 m³ / s to 1040 m³ / s actually, and increase the energy yield of the Edea and Song Loulou plants as well as those of other plants to be established on the said basin during low water periods.

The project cost is estimated at about 155 billion FCFA. The project is funded by several donors, including the World Bank, the French

Development Agency (FDA), the African Development Bank (ADB) and the Development Bank of the States of Central Africa (BADEA), the European Bank for Investment (EBI), who support 80% of the cost and the State of Cameroon 20%.

The ceremony of the laying of the foundation stone of the Lom Pangar dam by the Head of State took place on the 3rd of August 2012.

Mekin

Mise en service avant la fin de l'année 2016



Le projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin vise la construction d'une centrale

hydroélectrique de 15 MW sur le fleuve Dja et d'une ligne d'évacuation d'énergie de 110 kilovolts

pour acheminer l'énergie produite sur le réseau électrique national, l'ouverture d'une voie au site du projet

de 12,6 km, la construction de la cité du maître d'ouvrage et l'enlèvement du bois dans la zone noyée sur près de 8000 hectares.

D'un coût global de 25 milliards de FCFA, ce projet est financé à 85% par Eximbank China et à 15 % par l'Etat du Cameroun.

Etat d'avancement des travaux

Initialement le projet devait durer 36 mois à compter du 04 mai 2012. Ce premier chronogramme a été arrêté de commun accord avec la partie chinoise le 10 mars 2011. Le dernier chronogramme qui date de mai 2015, a arrêté la mise en service technique du premier groupe de 5 MW en décembre 2015 et celle des deux groupes entre avril et mai 2016.

La mise en eau partielle du barrage a eu lieu le 23 décembre dernier pour l'essai de production du premier groupe de 5 MW ; elle se poursuivra entre février et avril 2016 pour les deux autres groupes et la période de début d'hivernage sera réservée à la mise en eau définitive du barrage (septembre 2016).

La fin des travaux d'aménagement du barrage est prévue entre avril et mai 2016 ; la réception provisoire le 15 novembre 2016 pour tenir compte des autres travaux connexes liés à l'exploitation de l'ouvrage (construction de deux ponts sur la Dja et la Lobo,

relocalisation des populations de Bengbis, Endom et Somalomo).

La réception définitive du barrage est prévue au mois de septembre 2017. Entre temps, le maître d'ouvrage devra régler les conditions de vente d'énergie produite à Mekin avec le concessionnaire ENEO dans le cadre de son injection dans le Réseau interconnecté Sud (RIS) entre janvier et mars 2016, ce qui pourrait garantir la mise en service commerciale du barrage dès l'étiage 2016-2017, c'est-à-dire au mois de décembre 2016.

A terme, le projet va assurer l'alimentation en réseau séparé des arrondissements de Bengbis, Meyomessi, Djoum, Mintom, Oveng et environs.

Taux de réalisation des travaux

Le taux de réalisation global des travaux est estimé à 80% et les premiers mégawatts d'électricité sont disponibles depuis le 23 décembre 2015.

Au plan technique, l'on retient, entre autres que :

- la digue principale du barrage est compactée à 90% ;
- les travaux de la voie d'accès au barrage sont exécutés à 80% et les travaux de protection en amont sont en cours ;
- les travaux de compactage en rive

gauche de la digue secondaire sont en cours ;

- les travaux de réalisation du gros œuvre génie civil central et pertuis de l'usine de pied sont effectués à 90% ;
- le dispositif de montage des turbines et des portiques est installé ;
- la deuxième dérivation du lit du fleuve Dja est effective depuis juillet 2015 ;
- 143 pylônes sur 144 sont montés pour servir à l'évacuation de l'énergie et le matériel d'électromécanique est disponible sur le site ;
- Le poste de raccordement au réseau national est en cours de construction et la réalisation de la cité du maître d'ouvrage est achevée.

Au plan environnemental et social, l'enlèvement du bois dans la zone amont de l'usine est en cours, tandis que les indemnités, d'un montant de plus de 04 milliards de FCFA, ont été payées aux ayants droits.

Pour terminer, il convient de relever que la mise en œuvre du barrage de Mekin a connu quelques difficultés liées, notamment au retrait d'un partenaire du groupement ayant signé le contrat d'exécution des travaux et à la revue des contrats ; à la réalisation des études, au financement et à la construction des ouvrages d'art ; à la mise en œuvre du plan de relocalisation des populations déguerpies, etc.

Memve'ele Mise en service fin 2016 ou début 2017



Le projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele est situé à Nyabizan, petit village de l'arrondissement de Ma'an, département de la Vallée du Ntem, région du Sud.

Ce projet vise la construction d'un aménagement hydroélectrique d'une capacité de 211 mégawatts (MW), associée à une ligne de transport d'énergie de 225 kilovolts et des postes à Memve'ele sur le fleuve Ntem.

D'un coût de 365 milliards de FCFA, il est financé par Eximbank

China, la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Etat du Cameroun.

La cérémonie de pose de la première pierre de ce projet par le Président de la République a eu lieu à Nyabizan, le 15 juin 2012.

La mise en service du barrage est prévue à la fin de l'année 2016 ou au début de l'année 2017.

Etat d'avancement des travaux

Le taux d'avancement global des travaux de construction de ce barrage

était estimé à 75% à fin 2015.

- La phase II de la dérivation du fleuve Ntem est effectuée depuis le 23 février 2015.

- L'évacuateur de crues principal est réalisé à 100% et a été mis en eau ;

- Les travaux de barrage secondaire ont débuté avec la mise en place des matériaux du filtre drainant et remblais argileux. Le taux d'exécution est évalué à 35% ;

- La phase II de la digue principale ainsi que les travaux du remblai homogène, filtres et transitions sont en cours d'exécution et le taux de réalisation est estimé à 96% ;

- Pour la phase II de la digue

principale, la mise en place du bétonnage de la pédale et la substitution des mauvais matériaux en place par la transition sont achevées. La mise en place du filtre, de la transition et du remblai homogène est en cours et exécutée à 20% ;

- Les travaux de béton de remplissage et structurel de l'évacuateur de crues secondaire sont réalisés à 58% ;

Bien d'autres travaux sont en cours sur le chantier et les taux d'exécution tournaient autour de 50% à fin décembre 2015.

En somme, l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele est constitué de plusieurs ouvrages : une digue principale avec deux évacuateurs d'eau ; une digue secondaire ; un canal d'amenée et une usine de production. Il comprend aussi des voies d'accès et des ouvrages d'évacuation d'énergie avec le poste de transformation et d'interconnexion d'Ebolowa, situé à plus de 150 km.

Memve'ele Dam

Operational by end of 2016 or early 2017

The hydroelectric development project of Memve'ele is located at Nyabizan, small village in the Ma'an district, Ntem Valley department, South Region.

This project involves the construction of a hydroelectric facility with a capacity of 211 megawatts (MW), associated to a power transmission line of 225 kilovolts and posts at Memve'ele on River Ntem.

Costing 365 billion CFA francs, it is funded by China Eximbank, the African Development Bank (ADB) and the State of Cameroon.

The ceremony of laying of the foundation stone of this project by the President of the Republic took place in Nyabizan on the 15th of June 2012.

The launching of the dam is scheduled for late 2016 or early 2017. The overall progress rate of the dam construction was estimated at 75% at the end of 2015.

In sum, the hydroelectric development of Memve'ele consists of several works: a main dike with two water outlets; a secondary dike; a supply channel and a production plant. It also includes access roads and energy drain works with the transformation and interconnection substation in Ebolowa, located at more than 150 km.



Pose de la première pierre du barrage de Memve'ele.

Infrastructures aéroportuaires et routières

Port en eau profonde : mise en service avant la fin du premier semestre 2016



C'est le premier projet structurant lancé par le Chef de l'Etat avant même le début du septennat des Grandes Réalisations. La cérémonie de pose de la première pierre le 8 octobre 2011, avait alors constitué le plus important événement de fin de la campagne de l'élection présidentielle de 2011.

Le complexe industrialo-portuaire de Kribi est né de la volonté du Gouvernement, sous la haute impulsion du Président de la République, S.E. Paul BIYA, d'ériger sur la côte ouest africaine une plateforme portuaire, industrielle et logistique de premier plan intégrée au réseau d'échanges mondiaux.

Ce complexe est appelé à relever le niveau de l'offre en infrastructures portuaires modernes du Cameroun et de proposer un espace de développement des activités industrielles et de services. La plateforme a été conçue pour recevoir les navires de dernière génération et est destinée à l'activité de transbordement. Le port en eau profonde de Kribi constitue une porte d'entrée sur le Cameroun, le Tchad, la RCA et le nord du Congo pour les trafics liés aux activités d'import-export.

Présentation

Le complexe industrialo-portuaire de Kribi est bâti autour de quatre axes principaux qui constituent quatre

composantes intégrées : la composante portuaire ; la composante industrielle ; la composante urbaine et la composante infrastructurelle.

Infrastructure portuaire

A ce jour, la construction de la première phase du port général est complètement achevée.

Cette infrastructure de 615 mètres de linéaire de quai - 350 mètres pour le terminal à conteneurs et 265 mètres pour le terminal polyvalent - a été conçue de façon à garantir des services complets et de qualité aux navires et aux marchandises.

Installations et ouvrages réceptionnés au 31 décembre 2014

- un quai de 700 mètres de long avec une profondeur de moins 16 mètres ;
- un chenal d'accès de 650 mètres et un cercle d'évitage de 600 mètres de diamètre, ayant tous deux une profondeur de moins 15 mètres ;
- un terminal à conteneurs long de 350 mètres, d'une capacité de 350 000 EVP ;
- un terminal polyvalent long de 265 mètres, d'une capacité de 1,5 million de tonnes ;
- une digue de protection de 1 355 mètres de long ;
- une voie interne, des aires de stockage et des bâtiments de service.

Equipements disponibles sur le site du port

- 02 portiques de quai sur rails d'une capacité de levage de 61 tonnes et d'une portée avant de 50 mètres ;
- 02 remorqueurs, « Roi Madola » et « Roi Mayesse » ;
- 05 portiques de parc sur pneumatiques d'une capacité de

levage de 41 tonnes sur une portée de 23,47 mètres et 5 + 1 hauteurs de gerbage ;

- 02 grues mobiles polyvalentes d'une capacité de levage respective de 25 et 45 tonnes ;
- 03 bus, 12 remorques et 02 camions citernes.

Voies d'accès au site du port

Dès sa mise en exploitation, le port en eau profonde va être desservi par une route d'accès de 30 km connectée au réseau national par la ville de Kribi. Les travaux, entièrement achevés, ont été réalisés aux standards des routes nationales.

A terme, le port de Kribi sera desservi par une autoroute dont les travaux ont débuté en décembre 2014 pour une durée de quatre ans.

Mise en service effective du port avant la fin du premier semestre 2016.

Le processus de sélection des partenaires privés pour l'exploitation des terminaux (conteneurs et

polyvalent), pour les services de remorquage et de lamanage a abouti à l'adjudication des opérateurs au cours de l'année 2015.

La phase relative à la négociation des termes des contrats est en cours et sera bientôt sanctionnée par la signature de ces contrats.

Les partenaires privés ont prévu deux à trois mois à compter de la date de signature des contrats pour la phase préalable à la mise en exploitation du port. Elle devrait intervenir avant la fin du premier semestre 2016.

Prise en charge des populations riveraines

L'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations riveraines du projet a consisté en l'aménagement de trois zones de relocalisation, au paiement des indemnités et à la mise en place d'un programme d'accompagnement – déménagement - réinstallation.

Cérémonie de pose de la première pierre le 8 octobre 2011,



The Kribi Deep Sea Port Complex

The construction of the deep sea port will be completed and it will be operational before the end of the first half of 2016.

This is the first strategic project launched by the Head of State before the start of the "Major Accomplishments" mandate. The laying of the foundation stone on October 8, 2011, was the most important event that closed the campaign for the 2011 presidential election.

The Kribi industrial port complex is a Government initiative, under the leadership of the President of the Republic, H.E. Paul Biya, to build a first class port, and an industrial and logistics platform on the West African coast. This modern complex shall upgrade port infrastructures and create a springboard for the development of industrial activities and services in Cameroon. The platform was designed to accommodate the latest generation of ships and is intended for trans-shipment activities. The Kribi deep sea port shall serve as a gateway to Cameroon, Chad, the Central African Republic and northern Congo for traffic related to import-export activities.

Presentation

The Kribi deep sea port complex is built around four main axes which are four integrated components: the port component; the industrial component; the urban component and the infrastructural component.

Port infrastructure

The construction of the first phase of the port has been completed. This infrastructure; 615 metres of quay line - 350 metres to the container terminal and 265 metres for the multipur-

pose terminal - was designed to ensure comprehensive and quality services to ships and goods.

Installations and structures approved on December 31, 2014

- a long quay (700 metres) with a depth of less than 16 metres;
 - an access channel (650 metres) and a turning circle (600 metres in diameter), both having a depth of less than 15 metres;
 - a long container terminal (350 metres), with a capacity of 350,000 TEUs;
 - a long multipurpose terminal (265 metres), with a capacity of 1.5 million tons;
 - a protective seawall (1,355 metres long);
 - an internal track, storage areas and service buildings.
- Equipment available at site
- Two rail gantry cranes with a lifting capacity of 61 tons and a forward reach of 50 metres;
 - Two tugs, "King Madola" and "King Mayesse";
 - Five park frames on tires with a lifting capacity of 41 tonnes over a span of 23.47 metres and 5 + 1 stacking heights;
 - Two versatile mobile cranes with a lifting capacity of 25 and 45 tonnes each;
 - Three buses, 12 trailers and two tankers.

Access roads

The Kribi deep sea port will be connected by a 30 km access road to the town of Kribi and the national grid. Its construction, fully completed, also respects national road standards.

Ultimately, in the next four years, the Kribi port will have a major highway whose construction began in December 2014.

Effective use of the port before the end of the first semester of 2016.

In 2015, private operators were selected for the exploitation (towing and mooring) of terminals.

Negotiations are ongoing for the terms of the contracts and this shall end with the signing of these contracts. Private partners plan to start operations at the port two to three months before the contracts are signed. This will take place before the end of the first half of 2016.

Support to local residents

The project has improved the living conditions of the local population with the development of three resettlement areas; the payment of compensation; and the establishment of a programme (support – displacement – reinstatement).

Construction du 2^{ème} pont sur le Wouri à Douala Fin des travaux en mai 2017



Ce projet vise à concevoir et à construire deux ouvrages permettant aux trafics ferroviaire et routier de franchir le fleuve Wouri, ainsi que l'aménagement de 2,1 kilomètres de voies d'accès de part et d'autre des ouvrages construits, dont 600 mètres du côté Bonabéri et 1500 mètres du côté Deïdo.

Le projet est constitué de deux ponts : un pont routier à six voies et un pont ferroviaire à deux voies. Les tabliers de ces deux ponts sont des caissons en béton précontraint à hauteur variable, construits par en-

corbellements successifs. Ils ont chacun 8 travées avec 756 mètres de longueur totale pour le pont routier et 746 mètres pour le pont ferroviaire.

La largeur du tablier routier est de 24 mètres et 10,10 mètres pour le tablier ferré, soit une largeur totale de 34,10 mètres.

Le projet est composé de deux phases : la conception, qui a duré 08 mois, et la réalisation, actuellement en cours, de 36 mois, soit une durée totale de 44 mois.

Le démarrage des travaux a été

notifié à l'entreprise le 11 novembre 2013 pour une durée de 36 mois. Cependant, le décompte des délais a été suspendu pour 2,5 mois suite à un accident survenu sur l'ouvrage provisoire (estacade) servant à réaliser les travaux en rivière. La fin du délai contractuel était prévue pour le 31 janvier 2017, elle est désormais envisagée pour le mois de mai 2017.

Le montant TTC du projet est de 100 872 870 650 F CFA, dont 2 412 336 493 F CFA consacrés à la conception et 98 460 534 157 F CFA aux travaux proprement dits.

Les opérations de conception et de construction des ouvrages sont assurées par le groupement d'entreprises SOGEA SATOM / EIF-FAGE / SOLETANCHE BACHY / LAVIGNE CHERON / GREISCH, avec pour mandataire SOGEA SATOM.

Pour le suivi du projet, le maître d'ouvrage s'est entouré d'un assistant technique, groupement Louis BERGER / SCET Tunisie / INGENCAM et d'un assistant géotechnique, le Laboratoire National de Génie Civil (LABOGENIE).

Etat d'avancement des travaux

On estimait à fin décembre 2015 l'avancement global des travaux à 45% pour une consommation des délais de 63%. Cet avancement se décline à travers les opérations suivantes que l'on peut observer sur le terrain :

Les travaux de fondations sont achevés : 82 pieux ont été réalisés, dont 52 de diamètre 2,5 mètres pour les appuis en rivièrre et 30 de diamètre 1,8 mètres pour les appuis sur berge ;

La construction des chevêtrés et des voussoirs sur pile est en cours : 06 paires de chevêtrés sur 07 ont été réalisées ainsi que 03 paires de voussoirs sur 07 ;

La réalisation des tabliers est en cours : environ 120 mètres de tablier du pont routier ont été réalisés pour un total de 756 mètres et environ 60 mètres de tablier du pont ferroviaire réalisés pour un total de 746 mètres ;

Les terrassements côté Bonabéri sont en cours : mise en œuvre de la couche de forme en pouzzolane sur une section de 120 mètres de longueur ;

Les terrassements côté Deïdo sont arrêtés : en attente du déplacement des réseaux (eau potable, fibre optique et électricité).

L'optimisation du projet

La mise en œuvre du projet de construction du deuxième pont sur le Wouri telle que défini dans le dossier de consultation des entreprises se heurte à des contraintes portant principalement sur la gestion de la circulation dans la zone portuaire, la mise en service d'une usine de ciment dans cette même zone et l'intégration du projet dans son environnement actuel.

Aussi, une optimisation de ce projet a été étudiée aux fins d'établir une communication entre les deux parties de la cimenterie, l'usine et l'entrepôt, situées de part et d'autre de la voie d'accès côté Deïdo ; de permettre que l'ancien pont soit utilisable dans les deux sens; de prévoir le raccordement de l'ouvrage aux projets futurs de la ville de Douala.

Cette optimisation consiste aussi en un réaménagement des voies d'accès du côté Deïdo : aménagement d'un accès en 2x3 voies + trottoirs du giratoire Bonassama jusqu'au giratoire SCDP, y compris sur le tablier de l'ouvrage routier ; élargissement et création d'un passage dénivelé au niveau du giratoire

SCDP ; construction d'un passage inférieur et d'un giratoire pour l'accès au parking de la cimenterie ; création d'un passage inférieur pour la voie ferrée au niveau du giratoire SCDP ; passage en 2x2 voies avec double glissière en béton armé central entre le giratoire SCDP et l'entrée de la base ELF au niveau de l'usine Yara.

Les travaux d'optimisation ont fait l'objet d'un marché complémentaire déjà signé avec le même groupement d'entreprises pour un montant TTC de 33 882 466 932 F CFA et pour une durée de 28 mois. La fin des travaux est prévue pour le mois d'avril 2018, soit plus de 12 mois après la fin des travaux des viaducs.

Pour terminer, il convient de relever que le projet rencontre quelques difficultés qui entravent son bon déroulement, entre autres, la libération des espaces par les populations ; le déplacement et la sécurisation des réseaux ; la sécurité du plan d'eau car la dérive de navire depuis le port jusqu'au site du projet a été observée. S'agissant de la libération des espaces, cette opération appelle au civisme des populations car elle est nécessaire au démarrage des travaux des aménagements complémentaires qui contribueront à faire de Douala une ville toujours plus belle.

Construction of the Second Bridge over the Wouri in Douala: completion by May 2017



This project will create two passages to ease rail and road traffic across the Wouri River, and the construction of a 2.1 kilometre access roads from both ends (600 metres from Bonaberi and 1,500 metres from Deido).

There shall be two bridges: a six-lane road bridge and a railway bridge with two lanes. Aprons of these two bridges are pressurised concrete caissons with variable heights, built by a balanced cantile-

ver. Both have eight bays (756 metres long road bridge and 746 metres long railway bridge).

The width of the road deck is 24 metres and that of the rail is 10.10 metres, a total width of 34.10 metres.

The project consists of two phases: design, which lasted eight months, and implementation, currently on its 36th month, for a total duration of 44 months.

Works started on November 11, 2013 with the contractor given a 36 month deadline. However, an accident on the site led to the suspension of activities for 2.5 months. The end of the contractual deadline was scheduled for January 31, 2017; it is now planned for May 2017.

The tax price of the project is FCFA 100,872,870,650, of which FCFA 2,412,336,493 was devoted to the design and FCFA 98,460,534,157 to the execution.

A consortium called SOGEA SATOM / EIFFAGE / SOLE-TANCHE BACHY / CHERON LAVIGNE / GREISCH provide services for the design and construction, with SOGEA SATOM being the principal agent.

To monitor the project, the constructor has assembled technical assistant from the Louis BERGER Group / SCET Tunisia / INGECAM, and geotechnical assistant from the National Civil Engineering Laboratory (LABOGENIE).

Progress of work

Estimates placed the overall progress at 45% by the end of December 2015 with a 63% execution rate. This advancement is based on the following observations:

The foundation works have been completed: 82 pillars were made; 52 for the river (2.5 metres in diameter), and 30 to support the bank (1.8 metres in diameter);

Construction of headers and segments is underway: six pairs of trimmers on seven have been made, and three pairs of segments on seven too;

The laying of aprons is in progress: 120 metres of the road bridge deck has been made for a total of 756 metres and about 60 metres of the railway bridge deck has been made

for a total of 746 metres;

The earthworks on the Bonaberi end are in progress: with the laying of sub-grade Pozzolan on a section of 120 metres in length;

Work on the Deïdo side has been put on standby: waiting supplementary networks (drinking water, electricity and optical fibre).

Upgrading the project

The second bridge over the Wouri as defined in the business consultation file faces constraints relating mainly to the management of traffic in the port area, commissioning of a cement plant in the same area and inclusion of the project in its current environment.

Possibilities aimed at upgrading the project have been studied for the purpose of communication between the two parts of the cement plant, factory and warehouse, located on either side from Deïdo. This will maintain the use of the old bridge in both directions; to provide the connection of the structure to future projects in Douala.

This improvement also involves the rearrangement of the access roads on the Deïdo side: development of access routes into 2x3 + sidewalks from the Bonassama roundabout to the SCDP roundabout, including an apron on the road structure; enlargement and creation

of an uneven passage at the SCDP roundabout; construction of an underpass and a roundabout for access to the parking lot of the cement plant; creation of an underpass for the railway at the SCDP roundabout; a 2x2-way passage in between the central reinforced concrete gyratory at SCDP and the entrance of the ELF base at the Yara plant.

A supplementary contract has been signed with the same group of companies for a tax amount of FCFA 33,882,466,932 for a period of 28 months. Completion is scheduled for the month of April 2018, more than 12 months after the completion of the viaducts.

Finally, it should be noted that the project faces some problems that hinder its smooth running, among others, the release of spaces by the population; moving and network security; the safety of the water as the ship drift from the port to the project site was observed. Regarding the release of spaces, this operation calls for civility of the people because it is necessary to start work on additional amenities that will help make Douala more beautiful.

Aménagement des accès Est et Ouest de la ville de Douala : en bonne voie

1. Accès Est



Les travaux à exécuter se déroulent sur un linéaire de 19,200 kilomètres à partir du carrefour du Marché des Fleurs jusqu'au pont le fleuve Dibamba, situé sur l'axe Yaoundé-Douala.

- Zone 1 : carrefour Marché des Fleurs (PK0+00) à l'échangeur de l'aéroport international de Douala (PK4+300), réhabilitation de la voie avec renforcement de la chaussée existante.

- Zone 2 : carrefour de l'aéroport international de Douala (PK4+300) à la station TRADEX Boko (PK9 +775), création de 2x1 voie de transit et 2x2 voies de desserte en sens unique, soit un total de 6 voies ;

- Zone 3 : PK9+775 au PK10+200, zone de transition pour passer de 6 voies à 02 voies.

- Zone 4 : PK10+200 au pont sur la Dibamba (PK19+200), réhabilitation et renforcement de la chaussée existante.

Des ouvrages et équipements ainsi que la signalisation et les aménagements paysagers devraient être aussi réalisés.

Le marché des travaux, attribué au groupement Razel BEC/Razel Cameroun, se chiffre à 51 599 173 417 FCFA TTC. Le financement provient de l'Agence Française de Développement (AFD), 36 733 592 000 FCFA HT et de l'Etat du Cameroun, 14 865 581 417 FCFA.

La durée du projet est de 30 mois, l'ordre de service de démarrage des travaux a été notifié le 20 novembre 2013.

Avancement des travaux

L'avancement global des travaux est estimé à 78,98 % pour une consommation des délais de 82,89 % et une consommation financière de 75,21 % y compris l'avance de démarrage.

Les difficultés rencontrées dans l'exécution du projet sont surtout liées à la lenteur dans la mobilisation des fonds de contrepartie pour le paiement des travaux.

Optimisation du projet

Dans la perspective de la Coupe d'Afrique des Nations de 2019, il est prévu la construction d'un Stade de football à Japoma. L'accès principal à ce stade pourrait être aménagé à partir du projet actuel au niveau du tronçon 4, plus précisément au PK 19+200. En outre, le plan directeur d'urbanisme de Douala prévoit l'axe de développement de la ville du côté de la Dibamba, notamment avec la construction de la nouvelle ville de « Japoma ».

Afin de prendre en compte tous ces paramètres, il est envisagé l'optimisation du tronçon 4, qui consistera en :

- l'élargissement en 2x3 voies de la route actuelle jusqu'à l'accès au futur stade de football et 2x2 voies jusqu'à la Dibamba ;
- la construction d'un échangeur à l'intersection de la RN3 et l'accès au futur stade de football ;
- la construction d'un passage supérieur au niveau du carrefour Yassa ;
- la reconstruction de la station de pesage de Yassa en mode dual sur un

autre site après le pont de la Dibamba vers Edéa;

- la réhabilitation de la station de pesage d'Edéa en mode dual;
- la réhabilitation du tronçon Dibamba-Edéa.

Le montant évalué de ces travaux est de 44 819 274 476 FCFA.

2. Accès Ouest

Les travaux à exécuter se déroulent sur un linéaire de 13, 087 kilomètres à partir du carrefour du Mairie de Douala IV jusqu'à l'échangeur de Bekoko.

- Tronçon 1 : carrefour Mairie de Douala IV (PK0+00) à l'échangeur de Sodiko (PK3+585), élargissement à 2x2 voies avec terre-plein central ;
- Tronçon 2 : échangeur Sodiko au Carrefour rails (PK6+640), création de 2x1 voie de transit et 2x2 voies de desserte en sens unique, soit un total de 6 voies ;
- Tronçon 3 : Carrefour rails au PK8+115, élargissement à 2x2 voies sans terre-plein central.
- Tronçon 4 : PK8+115 à l'échangeur de Bekoko (PK13+087), renforcement de la chaussée existante (2x1 voies).

Des ouvrages et équipements ainsi que la signalisation et les amé-

nagements paysagers devraient être également à réaliser.

Le marché des travaux, attribué au groupement SOGEA/SATOM/MATIÈRE, se chiffre à 51 006 244 728 FCFA TTC. Le financement provient de l'Agence Française de Développement, 42 772 532 267 FCFA HT et le reste de l'Etat du Cameroun.

La durée du projet est de 30 mois ; le marché a été signé le 06 octobre 2014 et l'ordre de service de démarrage des travaux notifié le 05 janvier 2015.

Avancement des travaux

L'avancement global des travaux est estimé à 21,23 % pour une consommation des délais de 37,17 % et une consommation financière de 33,93 % y compris l'avance de démarrage.

Les difficultés rencontrées dans l'exécution du projet sont surtout liées à la lenteur dans la mobilisation des fonds de contrepartie pour le paiement des indemnités des populations.

Optimisation du projet

Dans la perspective des CAN 2016 et 2019, une optimisation du projet pourrait être nécessaire en vue de fluidifier le trafic en direction des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest. Elle consisterait notamment en l'élargissement de la route actuelle à 2x2 voies de PK8+115 jusqu'à l'échangeur de Bekoko ; l'extension de la station de pesage de Bekoko en mode dual ; la séparation totale des flux routier et ferroviaire au niveau du Carrefour rails.

Le montant évalué de ces travaux est de 16 170 856 142 FCFA.

Development of the Eastern and Western entrances of the city of Douala on a good track

1. Eastern Access

The work to be done is conducted over a length of 19.200 kilometers from the crossroads of the Flower Market to the bridge over river Dibamba, located on the Yaounde-Douala highway.

- Zone 1: Flower Market crossroads (PK 0 + 00) to the Douala International Airport flyover (PK4 + 300) rehabilitation of the way with strengthening of existing pavement.

- Zone 2: Douala International Airport crossroads (PK4 + 300) to the Boko TRADEX station (PK9 + 775), creation of 2x1 transit ways and 2x2 one way service roads, given a total of 6 lanes;

- Zone 3: PK9 + 775 to PK10 + 200, transition zone to pass from 6 lanes to 02 lanes.

- Zone 4: PK 10 + 200 to the bridge over Dibamba (PK 19 + 200), rehabilitation and strengthening of the existing pavement.

Structures and equipment as well as signalling and landscaping would also be made.

The public contract assigned to Razel BEC / Razel Cameroon group stood at 51,599,173,417 FCFA. Funding comes from the French Development Agency (AFD), 36.733.592.000 FCFA and the State of Cameroon, 14.865.581.417 FCFA.

Project duration is 30 months; service order to start work was notified on the 20th of November 2013.

Work progress

The overall work progress is estimated at 78.98% for a deadline consumption of 82.89% and a financial consumption of 75.21% including advance payment. Difficulties encountered in the project implementation are mostly related to slowness in mobilizing funds from the counterpart for the payment of work.

Optimization of the project

In view of the 2019 African Cup of Nations, the construction of a football stadium is planned in Japoma. The main entrance of this stadium could be constructed from this current project at the level of section 4, specifically at KP 19 + 200. In addition, the Urban Master Plan of Douala provides the highway of development of the city towards the Dibamba, particularly with the construction of the new city of "Japoma".

In order to consider all these parameters, the optimization of section 4 is envisaged, which consist of:

- Enlarging the existing road in to 2x3 lanes up till the entrance of the future football stadium and 2x2 lanes up till the Dibamba;

- The construction of a fly over at the intersection between the RN3 and the entrance of the future football stadium;

- The construction of an overpass at the Yassa crossroads;

- The reconstruction of the Yassa weighing station in a dual mode on another site after the Dibamba bridge towards Edea;

- The rehabilitation of the Edea weighing station in to a dual mode;

- Rehabilitation of the Edea-Dibamba stretch.

This work is estimated at 44,819,274,476 FCFA.

2. Western Access

Work to be done is conducted over a length of 13 087 km from the crossroads of the Douala IV city hall to the Bekoko flyover.

- Section 1: crossroads of Douala IV city hall (PK 0 + 00) to the Sodiko flyover (PK3 + 585), widening to 2x2 lanes with central reservation;

- Section 2: Sodiko flyover to railway crossroads (PK6 + 640) creation of a

2x1 transit route and a one way 2x2 service roads, given a total of 6 channels;

- Section 3: railway crossroads to PK8 + 115, widening to 2x2 lanes without central reservation.

- Section 4: PK 8 + 115 to the Bekoko flyover (PK 13 + 087), reinforcement of the existing pavement (2x1 lanes).

Structures and equipment as well as signalling and landscaping would also be made.

The public contract assigned to SOGEA/SATOM / MATIERE, stood at 51,006,244,728 FCFA inclusive of tax. Funding comes from the French Development Agency (AFD), 42 772 532 267 FCFA exclusive of tax and the rest from the State of Cameroon.

Project duration is 30 months; public contract was signed on the 6th off October 2014, service order to start work was notified on the 5th of January 2015.

Work progress

The overall work progress is estimated at 21.23% for a deadline consumption of 37.17% and a financial consumption of 33.93% including advance payment. Difficulties encountered in the project implementation are mostly related to slowness in mobilizing funds from the counterpart for the payment of compensation of populations.

Optimization of the project

In view of the 2019 African Cup of Nations, an optimization of the project may be necessary to improve traffic flow in the Western and Southwestern Region directions. In particular, it would consist of widening the existing road to a 2x2 lanes from PK8 + 115 up to the Bekoko flyover; the extension of the Bekoko weighing station in to a dual mode; total separation of road and railway flows railway crossroads. This work is estimated at 16.170.856.142 FCFA.

Sports Infrastructure...

Limbe Omnisports Stadium



Capacity: 20,000 seats.

The construction works have been completed and were provisionally approved on December 12, 2014.

Facilities outside the stadium such as the parking lots, telecommunication networks, water and electricity as well as the construction of the training stadiums are ongoing. These should be completed before the start of the Women African Cup of Nations scheduled in November.



Bafoussam Omnisports Stadium at Kouekong



Capacity: 20,000 seats.

The overall rate of progress of the construction was estimated at 95% in December 2015.

Completion is scheduled for next March.

The remaining activities include: outdoor facilities (parks), connections to telecommunication networks, water and electricity, construction and equipment of the annex stadium.



Accords du Chef de l'Etat pour la signature par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement des décrets se rapportant aux Grandes Réalisations

Décret portant additif au décret N° 2014/0518/PM du 18 mars 2014 portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction des biens dans le cadre des travaux d'aménagement de la voie d'accès au site du Complexe industriel-portuaire de Kribi dans le département de l'Océan, Région du Sud (Visa n°000013 du 09 février 2015).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat, affectant au Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, en vue du développement de l'aviculture, d'une dépendance du domaine national sise au lieu-dit « Gada Dan Haoussa », arrondissement de Meiganga, département du Mbéré, et indemnisation des personnes victimes de destruction de biens (Visa n°000016 du 13 février 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux de construction d'une ligne de transport d'énergie électrique de 90 KV entre Mbalmayo et Ebolowa dans le département du Nyong et So'o (Visa n°000017 du 16 février 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre du projet de construction d'une station de pesage sur le tronçon de la route Djoum-Minton, frontière avec le Congo dans l'arrondissement de Djoum, département

du Dja et Lobo (Visa n°000038 du 02 avril 2015).

Décret portant additif au décret N°2014/0019/PM du 24 janvier 2014 portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un second pont sur le Wouri et indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000057 du 30 avril 2015);

Décret portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux de construction de la route kumba-Mamfe dans le département du Kupe-Muanenguba, Région du Sud-ouest (Visa n°000065 du 19 mai 2015).

Décret portant expropriation des terrains destinés à l'implantation d'une usine de briqueterie industrielle au lieu-dit « Boumkol-PK17 », arrondissement de Douala IIIème, département du Wouri, et allouant des indemnités aux personnes affectées par les travaux y afférents (Visa n°000066 du 19 mai 2015).

Décret portant cession à titre gratuit à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), d'une dépendance du domaine privé de l'Etat de 02 ha 09 a 17 ca, sise à Ebolowa au lieu-dit « Mekalat-Yevol », arrondissement d'Ebolowa II, département de la Mvila (Visa n°000067 du 25 mai 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre du projet de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala, entre le PK10 ET PK20 dans la l'Arrondissement de Lobo, Département de la Lékié, Région du Centre (visa n°000073 du 08 juin 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens et de cultures dans le cadre des travaux de construction de la route Kumba-Mamfe, dans le département de la Meme, Région du Sud-ouest (visa n°000075 du 10 juin 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destructions de biens et de cultures dans le cadre des travaux de la route Kumba-Mamfe, dans le département de la Manyu, Région du Sud-Ouest (Visa n°000083 du 19 juin 2015).

Décret portant expropriation pour cause d'utilité publique, incorporation au domaine privé de la Communauté Urbaine d'Ebolowa des terrains nécessaires aux travaux de construction des logements sociaux et indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000087 du 25 juin 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destructions dans le cadre des travaux d'aménagement de l'accès aux services de base, situé entre Waterside et City Chemist Round

About dans l'arrondissement de Bamenda II, département de la Mezam (Visa n°000097 du 09 juillet 2015).

Décret portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux de construction du Cluster Bois au lieu-dit « Nkolbisson », arrondissement de Yaoundé 7ème, et indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction des biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000098 du 10 juillet 2015).

Décret portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une autoroute urbaine Yaoundé-Nsimalen section rase campagne dans le département du Mfoundi, et indemnisation des personnes victimes d'expropriation et/ou de destruction des biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000104 du 04 août 2015).

Décret portant expropriation des terrains sis aux lieux-dits « Etoud » et « Ozom1 » arrondissements d'Okola et de Lobo, département de la Lékié, nécessaires aux travaux d'aménagement des abords du lac de retenue d'eau de Minkoameyos, et indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction des biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000111 du 13 août 2015).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat, affectant au Ministère de la Santé Publique, une dépendance du domaine national d'une superficie de 05 ha sise au lieu-dit « Kouekong », arrondissement de Bafoussam 1er, département de la Mifi, et indemnisation des personnes victimes de destruction de cultures (Visa n°000118 du 13 août 2015).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat, affectant au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, une dépendance du domaine national d'une superficie de 05 ha sise au lieu-dit « Latsit », arrondissement de Bafoussam 3ème, département de la Mifi, et indemnisation des personnes victimes de destruction de cultures (Visa n°000119 du 13 août 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre des travaux de construction d'une centrale photovoltaïque aux lieux-dits « Ekomitié », « Nkolnguet », et « Akometam », arrondissement de Mbalmayo, département du Nyong et So'o, Région du Centre (Visa n°000149 du 13 oct.2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destructions dans le cadre des travaux d'aménagement des voies secondaires dans les arrondissements de Yaoundé IIIème et IVème, département du Mfoundi, Région du Centre (Visa n°000150 du 13 octobre 2015).

Décret portant d'indemnisation des personnes victimes d'expropriation et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux d'extension de l'emprise du projet de construction d'une autoroute urbaine de Yaoundé-Nsimalen, dans le département de la Mefou et Akono, Région du Centre (Visa n°000154 du 30 octobre 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destruction de cultures dans le cadre des travaux de construction d'un marché de ravitaillement sis au lieu-dit « Zamengoé », arrondissement d'Okola, département de la Lékié, Région du Centre (Visa n°000156 du 04 novembre 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux de construction de la décharge municipale de Bafoussam, département de la Mifi, Région de l'Ouest (Visa n°0000157 du 04 novembre 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux d'aménagement de la voie d'accès Ouest à la ville de Douala, département du Wouri (Visa n°000158 du 09 novembre 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux complémentaires du projet de la construction d'un second pont sur le Wouri (Visa n°000159 du 09 novembre 2015).

Décret portant expropriation pour cause d'utilité publique, incorporation au domaine privé de l'Etat des terrains du domaine national de superficie globale de 684 ha 04 a 17 ca, dans le département de la Menoua, en vue de la constitution des réserves foncières et indemnisation des personnes victimes de pertes de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre desdits réserves foncières (Visa n°000160 du 11 novembre 2015).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat, des terrains nécessaires aux travaux de constitution des réserves foncières, dans le département de l'Océan, Région du Sud, et indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000161 du 11 novembre 2015).

Décret portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux d'assainissement dans la ville de Yaoundé, deuxième phase, et indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000162 du 11 novembre 2015).

Décret portant expropriation pour cause d'utilité publique et incorporation au domaine privé de l'Etat, des terrains d'une superficie globale de 97 ha 72 a 16 ca nécessaires aux travaux de constitution de réserves foncières au lieu-dit « Frolina », arrondissement de Maroua 2ème, département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, et indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000170 du 26 novembre 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes d'expropriation et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux d'extension de l'emprise du projet de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen dans le département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (Visa n°000175 du 27 novembre 2015).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat des terrains sis aux lieux-dits « Bourrha », « Koza centre », « Madanka », « Mefole » et « Ndelelem », dans le département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord, en vue des travaux de constitution des réserves foncières, et indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000176 du 27 novembre 2015).

Décret portant expropriation des ter-

rains nécessaires aux travaux du drainage pluvial de la ville de Douala, et indemnisation des personnes victimes d'expropriation et/ou de destruction des biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000179 du 30 novembre 2015).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat des terrains nécessaires aux travaux de constitution des réserves foncières, situés dans les arrondissements de Nanga-Eboko, Mbandjock, Lembe-Yezoum, Minta, Nsem et Bibey, département de la Haute-Sanaga, Région du Centre, et indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°00186 du 21 décembre 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre du projet de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala, entre le PK 20 et le PK 40 dans les arrondissements de Lobo et de Matomb, départements de la Lékié et du Nyong et Kellé, Région du Centre (Visa n°000189 du 22 décembre 2015).

Décret portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne électrique MT 30 KV entre Ebolowa-Mvangan et Ebolowa-Mvam Yetom dans le département de la Mvila, et indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction des biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000190 du 22 décembre 2015).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat des terrains nécessaires aux travaux d'extension des systèmes d'adduction d'eau potable dans les villes de Bafang, de Banka et

de Bana, département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest (Visa n°000191 du 22 décembre 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destruction la route Sangmélina-Bikoula sur une distance de 65 km, dans le département du Dja et Lobo, Région du Sud (Visa n°000192 du 22 décembre 2015).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat des terrains situés dans les Arrondissements de Magba, Malantouen, Massagam, Kouoptamo, Fouban et Koutaba, département du Noun, Région de l'Ouest en vue de la constitution de réserves foncières, et indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre desdits travaux (Visa n°000193 du 22 décembre 2015).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat des terrains sis à Maroua, nécessaires aux de constitution des réserves foncières, et indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction des biens (Visa n°000207 du 31 décembre 2015).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre du projet de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala, entre PK10 et le PK20 dans l'arrondissement de Lobo, département de la Lékié, région du Centre (Visa n°000012 du 25 janvier 2016).

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

Le Président de la République a signé au mois de janvier 2016, 62 décrets et 56 arrêtés. Certains de ces actes sont retenus dans deux des quatre principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations ainsi qu'il suit :



Pôle de la Gouvernance

Décret N°2016/001 du 06 janvier 2016 portant maintien en activité d'un Officier des forces de défense. Colonel Melingui Nouma Donatien de l'armée de terre.

Décret N°2016/002 du 06 janvier 2016 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. M. Toukoulou Léon Honoré, Administrateur civil principal.

Décret N°2016/003 du 11 janvier 2016 portant ratification de la convention relative à l'Agence pour la Sécurité

de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), adoptée le 12 janvier 2010 à Ouagadougou et signée à Libreville (Gabon).

Décret N°2016/004 du 11 janvier 2016 portant ratification de l'accord entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République du Mali, relatif à la circulation des personnes et des biens, signé à Yaoundé le 08 septembre 2015.

Décret N°2016/006 du 11 janvier 2016 portant attribution de la médaille de la Vaillance au Capitaine Ayissi

Nanga Parfait Armand.

Décret N°2016/022 du 19 janvier 2016 portant intégration de madame Ouahou Wache Blandine Marlyse dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2e classe 2e échelon (indice 785).

Décret N°2016/023 du 19 janvier 2016 portant intégration de monsieur Djiogue Sefirin dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2e classe, 1er échelon 2e échelon (indice 715).

Décret N°2016/024 du 19 janvier 2016 portant intégration de madame Woulache Rosalie Laure dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2e classe, 1er échelon 2e échelon (indice 715).

Décret N°2016/025 du 19 janvier 2016 portant intégration et promotion de monsieur Ngounouno Ismaïla dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Professeur de classe exceptionnelle (indice 1350).

Décret N°2016/028 du 19 janvier 2016 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur, pour action d'éclat. Grade de Commandeur : Général de Brigade Ezo'o Mvondo Simon ; grade d'Officier : le Colonel Bebouraka Jean Pierre ; au grade de Chevalier : le Colonel Enow Joseph Eyong, Chef de Bataillon Nguenda Owono, Capitaine Bava Bachirou.

Décret N°2016/028 du 19 janvier 2016 portant attribution de la Vaillance pour actions d'éclat à certains personnels des forces de défense.

Décret N°2016/031 du 19 janvier 2016 portant transformation de la Cameroon Development Corporation.

Décret N°2016/032 du 19 janvier 2016 portant approbation des statuts de la « Cameroon Development Corporation ».

Décret N°2016/033 du 21 janvier 2016 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC).

Décret N°2016/033 du 21 janvier 2016 portant revalorisation des allocations familiales servies aux travailleurs « de 1800 FCFA à 2800 FCFA ».

Décret N°2016/0042 du 25 janvier 2016 portant abaissement de grade

de monsieur Pouta Ambombo, matricule 366 039-L, Commissaire de police principal, 8e échelon, indice 1005 à Commissaire de Police 9e échelon, indice 945. Motif : « Manquement aux consignes et indécatesse portant atteinte à la considération de la police. »

Décret N°2016/0044 du 25 janvier 2016 portant abaissement de grade de monsieur Sama Albert Nwanyeck, matricule 539 852-Q, Commissaire de police principal, 8e échelon, indice 1005 à Commissaire de police, 9e échelon, indice 945. Motif : « Indécatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la police. »

Arrêté N°0043/CAB/PR du 25 janvier 2016 portant abaissement de grade de Monsieur Tchopdjo Dieunedort, matricule 703 411-V, Inspecteur de police de 1er grade. Ne peut avancer avant cinq ans. Motif : « Compromission portant atteinte à la considération de la police ».

Arrêté N°0045/CAB/PR du 25 janvier 2016 portant abaissement de grade de monsieur Kidal Gatala, matricule 571 612- U, Inspecteur de police de 1er grade. Ne peut avancer avant cinq ans. Motifs : « Rébellion envers les représentants de la force publique ; faute contre l'honneur, le devoir et la probité ; retrait indu des documents de service. »

Arrêté N°0046/CAB/PR du 25 janvier 2016 portant abaissement de grade de monsieur Ndounga Evina Jean Christian, matricule 607 027- V, Inspecteur de police principal, 1er échelon au grade d'inspecteur de police. Motif : « Usage abusif d'une arme de service ».

Arrêté N°0046/CAB/PR du 25 janvier 2016 portant abaissement de grade de monsieur Wadjebare Nicolas, matricule 355 822- I, Officier de police de 2ème grade, 9e échelon, in-

dice 650, ramené au 8e échelon, indice 610. Motif : « Violation de consignes et compromission portant atteinte à la considération de la police. »

Arrêté N°0001/CAB/PR du 07 janvier 2016 portant révocation de monsieur Mvogo Vincent de Paul, matricule 608 220 – Y, Inspecteur de police principal. Motif : « Compromission portant atteinte à la considération de la police ». Faits commis courant juillet 2014.

Arrêté N°0002/CAB/PR du 07 janvier 2016 portant révocation de monsieur Nti Obam Célestin, matricule 598 703 – M, Gardien de la paix de 2e grade. Motif : « Abandon de poste de garde et usage abusif d'une arme de service ayant causé des dommages corporels à un tiers ». Faits commis dans la nuit du 1er au 02 octobre 2014.

Arrêté N°0003/CAB/PR du 07 janvier 2016 portant révocation de monsieur Nyonse Moïse, matricule 595 758 – U, Gardien de la paix de 2e grade. Motif : « Violation de consignes, fautes contre l'honneur, le devoir et la probité ». Faits commis le 15 août 2015.

Arrêté N°0004/CAB/PR du 07 janvier 2016 portant révocation de monsieur Sale Abakar, matricule 701762 – U, Gardien de la paix de 1er grade. Motif : « Faute contre l'honneur, le devoir et la probité par vol aggravé et assassinat d'un collègue ». Faits commis dans la nuit du 17 au 18 novembre 2013.

Arrêté N°0005/CAB/PR du 07 janvier 2016 portant révocation de monsieur Kane Romuald Frank, matricule 703 618 –H, Inspecteur de police de 1er grade. Motif : « Indécatesse portant atteinte à la considération de la police ». Faits commis le 16 septembre 2014.

Arrêté N°0006/CAB/PR du 07 janvier 2016 portant révocation de monsieur Nkollo Mete Zacharie, matricule 598 106-V, Gardien de la paix principal. Motif : « Compromission portant atteinte à la considération de la police ». Faits commis courant juillet 2014.

Arrêté N°0019/CAB/PR du 20 janvier 2016 portant révocation de monsieur Kam John Brice, matricule 571 349- N, Inspecteur de Police de 1er grade. Motif : « Abandon de poste ». Fait commis le 16 janvier 2015.

Arrêté N°0020/CAB/PR du 20 janvier 2016 infligeant une sanction d'abaissement au grade de monsieur Mvogo Menye Janvier, matricule 597 496 - P, Gardien de la paix principal au grade de gardien de la paix de 2e grade, 3 échelon. « Compromission portant atteinte à la considération de la police ». Faits commis courant juillet 2014.

Arrêté N°0021/CAB/PR du 20 janvier 2016 infligeant une sanction d'abaissement au grade de Monsieur NGANA Alphonse Blaise, Mle 598 183- M, Gardien de la Paix principal au grade de Gardien de la paix de 2e grade, 3ème échelon. Motif : « Indélicatesse portant atteinte à la considération de la police et absences injustifiées en service ». Faits commis courant juillet 2012.

Arrêté N°0022/CAB/PR du 20 janvier 2016 infligeant une sanction d'abaissement au grade de monsieur Belinga Gaspard Fabrice, matricule 595 840- M, Gardien de la Paix principal au grade de Gardien de la paix de 2e grade, 3ème échelon. Motif : « Perte d'une arme de service ». Fait commis courant 2012.

Arrêté N°0023/CAB/PR du 20 janvier 2016 infligeant une sanction d'abaissement au grade de monsieur

Ndjie Wahiele Emmanuel, matricule 598 688- J, Gardien de la Paix principal au grade de Gardien de la paix de 2e grade, 3ème échelon. Motif : « Indélicatesse portant atteinte à la considération de la Police ». Fait commis le 22 juin 2014.

Arrêté N°0024/CAB/PR du 20 janvier 2016 infligeant une sanction d'abaissement au grade de madame Menyene Monique Josephate, matricule 587 411- J, Inspecteur de police principal au grade d'Inspecteur de police de 2e grade, 4e échelon. Motif : « Compromission portant atteinte à la considération de la police ». Faits commis de 2009 à 2014.

Arrêté N°0025/CAB/PR du 20 janvier 2016 infligeant une sanction d'abaissement au grade de monsieur Seleu Mbiada Florian, matricule 606 530- J, Inspecteur de police principal au grade d'inspecteur de police de 2e grade, 4e échelon. Motif : « Faute contre l'honneur, le devoir et la probité ». Faits commis courant juin 2014.

Arrêté N°0025/CAB/PR du 20 janvier 2016 infligeant une sanction d'abaissement au grade de monsieur NYEN Felix, matricule 556 000- K, Inspecteur de police principal au grade d'inspecteur de police de 2e grade, 4e échelon. Motif : « Usage abusif d'une arme de service et non respect de consignes ». Faits commis le 04 octobre 2013.

Arrêté N°0025/CAB/PR du 20 janvier 2016 infligeant une sanction d'abaissement au grade de monsieur Etinsock Jean Louis, matricule 607 309 -X, Inspecteur de police principal au grade d'inspecteur de police de 2e grade, 4e échelon. Motif : « Non respect de consignes ayant favorisé l'évasion d'un prévenu ». Faits commis le 28 octobre 2013.

Pôle industriel de production et de transformation

Décret N°2016/005 du 11 janvier 2016 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Agence Française de Développement (AFD), une convention de crédit d'un montant de 70 millions d'euros, soit environ 45,85 milliards de francs Cfa, pour le financement de l'aménagement du tronçon de la route Batchenga-Ntui et la construction d'un pont sur le fleuve Sanaga.

Décret N°2016/027 du 19 janvier 2016 portant classement dans le domaine artificiel des terrains destinés aux travaux de l'alimentation en eau potable dans la ville de Douala (Phase II) au lieu dit « Nyalla », arrondissement de Douala 3ème, département du Wouri, région du Littoral.

Décret N°2016/026 du 19 janvier 2016 portant classement au domaine public artificiel et affectation à l'Agence d'Electrification Rurale (AER) des terrains d'une superficie globale de 67 ha 92a 00 ca, nécessaires aux travaux de construction de la mini-centrale hydroélectrique de Mbakaou aux lieux dits « Mbakaou Carrière », « Sortie Mbakaou Carriere » « Mbaka village », « Boninting Naskoul », « Boninting Akaou Iya » et Mbakandao quartier Yoko », arrondissement de Tibati, département du Djerem, région de l'Adamaoua.

Décret N°2016/030 du 19 janvier 2016 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne de haute tension de transport d'énergie à Deng Deng et Bertoua dans le département du Lom et Djerem, région de l'Est.

Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2015 et du Nouvel An 2016

Yaoundé, le 31 décembre 2015



Mes chers compatriotes,

Au moment où s'achève l'année 2015, je voudrais vous convier, comme chaque année, à revisiter notre parcours en tant que Nation et à nous projeter ensemble, avec confiance et détermination, dans la nouvelle année.

Vous conviendrez avec moi –je crois– qu'un seul mot suffit à caractériser l'année qui s'achève pour notre pays : RESILIENCE.

Il s'agit, vous le savez, de cette capacité à résister, à faire face aux

défis quotidiens, que tous les partenaires au développement reconnaissent à notre peuple.

Cette qualité, qui fonde les grandes Nations, s'est particulièrement manifestée sur deux fronts importants : la performance économique de notre pays et sa situation sécuritaire.

D'abord, la performance économique :

Comme tout le monde peut le constater, le contexte international actuel est marqué, entre autres, par :

- le rétrécissement de la croissance mondiale,
- la baisse persistante des prix du pétrole et des autres matières premières.

Dans cet environnement international défavorable, notre économie a su résister. Elle a maintenu ses prévisions de croissance à 6%, avec une inflation limitée à un peu moins de 3%.

Ni les dépenses supplémentaires occasionnées par l'effort de guerre

contre le terrorisme, ni même les perturbations de l'activité économique dans les zones attaquées n'ont pu nous empêcher d'atteindre nos objectifs...

Je suis conscient de ce que cette croissance ne suffit pas encore à transformer de façon significative le quotidien de nos populations à la base.

Nous pouvons faire mieux. Nous devons faire mieux.

Mais il est bon de saluer ce bel effort, grâce auquel nos indicateurs macroéconomiques sont plus viables.

Je dois d'ailleurs mentionner que cette croissance a permis à notre économie de générer, jusqu'à fin novembre 2015, 337 mille 660 emplois nouveaux contre 283 mille 443 l'année dernière.

Sur ce chapitre, il me plaît de relever que de 2011 à 2015, 1 million 175 mille 358 emplois recensés ont été créés.

Les besoins sont certes immenses et loin d'être tous comblés, mais il convient de se féliciter de ce qui a déjà été accompli, tout en s'engageant à faire toujours mieux.

J'y reviendrai.

En ce qui concerne le défi sécuritaire,

Notre Nation a su opposer une résistance farouche aux terroristes de Boko Haram, tout au long de l'année.

C'est le lieu ici de rendre un vibrant hommage à nos forces de défense et de sécurité, ainsi qu'à nos populations.

La vaillance et le professionnalisme des uns, l'engagement et le courage des autres, ont permis de préserver l'intégrité de notre territoire. Nous n'avons concédé aucun centimètre de celui-ci aux agresseurs. Mieux, en diverses occasions, nous leur avons infligé d'importants revers au plan militaire.

Par une intense activité diplomatique, nous avons également su rallier un large éventail de partenaires à cette lutte contre Boko Haram. En tant que Nation, nous devons exprimer notre reconnaissance aux nombreux pays amis qui nous apportent leur soutien dans cette lutte.

A ce titre, je voudrais saluer de manière spéciale la décision des Etats Unis d'Amérique d'envoyer trois cents soldats en mission d'appui au renseignement. Nous les remercions de cette marque de confiance à notre pays et à notre armée.

De même les soutiens multiformes obtenus des autres pays amis tels que la France, la Chine, la Russie, l'Allemagne et bien d'autres encore, constituent une aide précieuse.

Avec le Nigeria voisin, nous avons affiné nos moyens et mécanismes d'action concertée.

Nous devons également saluer l'engagement fraternel à nos côtés des forces tchadiennes dans cette lutte qui nous concerne tous.

J'ai toujours pensé que le terrorisme était une menace globale, nécessitant une réponse globale. Cette réalité s'est confirmée en 2015.

Et en ce qui nous concerne plus

directement, je me réjouis du fait que la Force Multinationale Mixte, est désormais active, sur le théâtre des opérations. Elle consacre l'implication effective de l'ensemble des pays de la Commission du Bassin du Lac Tchad dans ce combat.

Poussés dans leurs derniers retranchements, les terroristes ont désormais recours à la pratique odieuse des attentats-suicides.

Rien ne pourra entamer la détermination de nos forces de défense et de sécurité. Rien ne pourra altérer le moral de notre population, ni sa capacité de résistance.

Face aux atrocités de Boko Haram, les forces vives de la Nation se sont mobilisées pour dire, avec fermeté, NON au terrorisme. Mieux encore, elles participent à l'effort de guerre, par leurs contributions financières ou matérielles.

Cette grande mobilisation des uns et des autres a donné une résonance particulière à notre stratégie de défense populaire. Armée et Nation font bloc pour préserver notre territoire et notre souveraineté.

J'ai eu l'occasion de saluer le rôle des comités de vigilance qui appuient avec efficacité nos forces de défense et de sécurité.

Nous devons ici saluer la mémoire de nos compatriotes qui ont perdu la vie dans cet exercice légitime de défense civile.

A la barbarie aveugle des terroristes, ils ont su opposer leur vigueur patriotique, jusqu'au sacrifice suprême. En cela, ils constituent des modèles pour notre Nation.

Mes chers compatriotes,

Après avoir si bien résisté aux épreuves de l'année 2015, il n'est pas question de baisser la garde aujourd'hui.

Sur les deux fronts de l'économie et de la sécurité, les défis restent nombreux. Toutefois, à l'aube d'une nouvelle année, je vous engage à regarder vers l'avenir, avec vigilance certes, mais aussi avec confiance et sens de l'engagement.

Le cap est fixé, vous le connaissez. Nous devons atteindre l'émergence à l'horizon 2035.

Pour ce faire, au cours de l'année 2016, nous sommes appelés à continuer de fructifier nos acquis, pour moderniser notre pays et améliorer les conditions de vie de nos populations.

J'ai demandé au Gouvernement d'y travailler avec inventivité, ardeur et obligation de résultats.

Le souci qui m'anime demeure la promotion de la qualité de la vie dans notre société. Je sais que cela doit passer par une amélioration du pouvoir d'achat de nos populations.

Malgré la conjoncture difficile actuelle, j'ai prescrit au Gouvernement deux mesures significatives :

- revoir à la baisse les prix du carburant à la pompe ;
- et
- revoir à la hausse le montant des allocations familiales versées aux travailleurs.

Ces mesures prendront effet dès le 1er janvier 2016.

Mes chers compatriotes,

Des chantiers spécifiques interpellent notre Nation. Nous devons accueillir la CAN féminine en 2016 et la CAN masculine en 2019. Pour cela il nous faut des infrastructures adéquates. J'ai demandé au Gouvernement de s'y employer activement.

Notre objectif majeur demeure l'accélération de la croissance économique. Notre croissance doit être plus forte, plus durable, plus inclusive et génératrice de plus d'emplois pour tous, notamment pour notre jeunesse. Nos populations doivent ressentir les effets bénéfiques de cette croissance.

Pour y parvenir, et je l'ai réitéré récemment au Gouvernement, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi reste notre boussole.

Le Plan d'Urgence en indique les priorités immédiates, sans interférer sur le programme économique normal du Gouvernement.

Je me réjouis du fait que ce plan d'urgence triennal, si attendu par nos populations, est désormais sur les rails et en cours d'exécution. Les résultats des actions déjà engagées seront bientôt plus visibles.

En 2016, le pari majeur pour notre pays reste la création des conditions d'une véritable industrialisation. L'émergence ne se conçoit pas sans une industrie viable.

Nous disposons de ressources nombreuses : agricoles, minières, touristiques, culturelles et humaines. Elles constituent, pour notre pays, une grande réserve de croissance.

J'ai instruit le Gouvernement d'accélérer la mise en place des conditions préalables à l'industrialisation de notre pays.

Ces conditions indispensables sont :

- la disponibilité d'une énergie suffisante et permanente ;
- la modernisation de notre agriculture et la transformation de sa production ;
- l'exploitation et la transformation avantageuse des ressources minières ;
- l'amélioration continue du climat des affaires, pour attirer toujours plus d'investisseurs ;
- la mobilisation des financements nécessaires ;
- le développement des infrastructures de communication et télécommunications.

Dans ce dernier domaine, il nous faut rattraper au plus vite notre retard dans le développement de l'Economie Numérique. Celle-ci est un véritable accélérateur de croissance, en plus d'être une véritable niche d'emplois nouveaux pour notre jeunesse. Nous devons pouvoir en tirer avantage pleinement.

Le Gouvernement, dans son organisation, accordera à ce secteur toute l'attention méritée.

Mes chers compatriotes,

La tâche est immense, et les chantiers nombreux. Mais je crois fermement que nous pouvons faire un grand bond en avant.

Nous en avons les moyens.

A force de volonté et d'engagement patriotique, chacun à son niveau, je suis convaincu que nous

pourrons relever le défi, dans l'intérêt de tous.

Ne ratons pas ce tournant décisif.

L'Administration est un indispensable instrument régalien au service de l'Etat et de l'intérêt général. Elle est pourtant régulièrement pointée du doigt par les usagers et par nos partenaires au développement.

Les conclusions récentes de la mission d'évaluation du FMI dans notre pays, les derniers rapports respectifs

du Doing Business et du Cameroon Investment Forum ou encore de la CONAC sont particulièrement illustratifs à cet égard.

Il est bon que notre Administration ne cesse jamais d'être une force de progrès. J'entends y veiller personnellement.

Mes chers compatriotes,

Les défis qui nous interpellent sont exaltants. Avec l'engagement de tous, nous pouvons les relever.

J'ai foi en la qualité des hommes dont regorge notre pays...

Je connais votre patriotisme...

Œuvrons tous ensemble pour faire de 2016 :

- une année de victoires, de belles victoires, pour notre pays...
- une année qui apporte à chacun paix, prospérité et bonheur...

Bonne et heureuse année 2016 !



Head of State's message to the Nation

Yaounde, 31 December 2015



My Dear Compatriots,

As the year 2015 draws to an end, I would like to invite you, as each year, to review how we have fared as a Nation and to project ourselves into the New Year together, with assurance and determination.

You would agree with me – I believe – that a single word suffices to describe our country during the year that is drawing to an end: **RESILIENCE**.

I am referring, as you know, to our people's capacity to resist and to cope with day-to-day challenges, which is

acknowledged by all development partners.

This attribute, which is fundamental to great Nations, was clearly demonstrated on two major fronts: our country's economic performance and its security situation. Let us begin with economic performance:

As we are all aware, the present global context is characterized, among other things, by:

- slow global growth, and
- dwindling oil and other commodity prices.

In this adverse global context, our

economy was able to hold up well, maintaining its 6% growth forecast and curbing the inflation rate at slightly less than 3%.

Neither the additional expenditure incurred due to the war against terrorism nor the disruption of economic activity in the areas under attack could prevent us from achieving our objectives...

I am aware that this growth is not yet sufficient to significantly transform the daily lives of our grassroots populations.

We can do better. We must do better.

However, this excellent effort, which has made our macroeconomic indicators more viable, is commendable.

I must also mention that this growth made it possible for our economy to generate 337 660 new jobs as at end-November 2015, against 283 443 the previous year.

In this regard, I am pleased to note that 1 175 358 jobs have been created from 2011 to 2015.

Obviously, our needs are overwhelming and far from being fully met. However, we should welcome what has already been achieved, while planning to do better and better. I will come back to this.

Concerning the security challenge, Throughout the year, our Nation put up a fierce resistance to Boko Haram terrorists. At this juncture, I would like to pay a glowing tribute to our defence and security forces, as well as our people. The courage and professionalism of our forces and the commitment and courage of our people have helped to preserve our territorial integrity. Not one centimetre of our territory has been ceded to the aggressors. Better still, we have, on several occasions, inflicted serious military setbacks on them.

Through intense diplomatic activity, we have also been able to rally a wide array of partners to this fight against Boko Haram. We should, as a Nation, express our gratitude to the various friendly countries that are supporting us in this fight.

In this regard, I would like to

specially commend the decision of the United States of America to field 300 troops on an intelligence support mission. We are grateful to them for such mark of confidence in our country and our army.

Similarly, the multifaceted support received from other friendly countries such as France, China, Russia, Germany and many others, is invaluable.

With neighbouring Nigeria, we have honed our methods and mechanisms for concerted action.

We should equally commend the fraternal commitment of Chadian forces on our side in this collective struggle.

I have always believed that terrorism is a global threat, warranting a global response. This reality was confirmed in 2015.

For our part, I commend the operationalization of the Joint Multinational Force on the ground. It confirms the effective involvement of all Lake Chad Basin Commission member countries in this fight.

The terrorists, who have been driven into a corner, have now resorted to the hideous practice of suicide bombings.

Nothing will undermine the resolve of our defence and security forces. Nothing will affect our people's morale or resilience.

To deal with the atrocities of Boko Haram, the Nation's vital forces are mobilized to firmly say NO to terrorism. Better still, they are contributing to the

war effort in cash or kind.

Such massive mobilization has given a special significance to our popular defence strategy. The Army and Nation are working in synergy to defend our territory and our sovereignty.

I have had the opportunity to commend the role of vigilante committees backing up our defence and security forces.

At this juncture, we should salute the memory of our compatriots who lost their lives in this legitimate civil defence exercise.

They put up a patriotic opposition to the senseless brutality of terrorists and made the supreme sacrifice. In that regard, they are role models for our Nation.

My Dear Compatriots,

After coping so well with the hardships of 2015, lowering our guard now is out of the question.

There are still many challenges on both the economic and security fronts. However, at the dawn of a new year, I urge you to, of course, look to the future with vigilance, but also with confidence and a sense of commitment.

You are aware that our target is set. We must achieve emergence by 2035.

To that end, we should continue building on our gains in 2016 in order to modernize our country and improve the living conditions of our people.

I have enjoined the Government to work towards this, with imagination,

determination and the obligation to deliver.

My main concern remains promoting the quality of life in our society. I am aware that this hinges on improving our people's purchasing power.

Despite the current economic hardship, I have instructed the Government to implement two key measures:

- review pump prices of fuel downward; and
- review upwards, the amount of family allowances paid to workers.

These measures will take effect on 1 January 2016.

My Dear Compatriots,

Specific projects await our Nation. We will host the women's AFCON in 2016 and the men's AFCON in 2019. To that end, we need appropriate infrastructure. I have instructed the Government to work hard towards that.

Our key objective remains accelerating economic growth. Our growth should be more robust, more sustainable, more inclusive and capable of generating more jobs for all, particularly our youth. Our people should reap the spin-offs of such growth.

To that end, as I reiterated recently to the Government, the National Growth and Employment Strategy Paper remains our guide.

The Emergency Plan spells out the immediate priorities, without interfering with the normal economic programme of the Government.

I am pleased that this long awaited Three-Year Emergency Plan is now firmly on track and ongoing. The

outcomes of the actions under way will soon be visible.

The major challenge for the country in 2016 will be to create conditions conducive to real industrialization. Emergence is inconceivable without a viable industrial sector.

We have substantial agricultural, mining, tourist, cultural and human resources. They constitute a huge growth potential for our country.

I have instructed the Government to accelerate the creation of conditions necessary for our country's industrialization.

Such pre-requisites are:

- availability of adequate and permanent energy supply;
- modernization of our agriculture and processing of its production;
- exploitation and processing of mineral resources;
- constant improvement of the business climate to attract more investors;
- mobilization of the required financing; and
- development of communication and telecommunication infrastructure.

Concerning the last domain, we must rapidly bridge the digital economy development gap. This is a genuine growth driver as well as a niche for new jobs for our youth. We should make the most of it. In its organization, the Government will give this sector all the attention it deserves.

My Dear Compatriots,

The task is huge, and the projects are numerous. But, I firmly believe that we can take a great leap forward. We have the wherewithal.

Through the determination and patriotic commitment of each and every one, I am convinced that we can meet the challenge, in the interests of all.

We should not miss out on this decisive turning point.

The Administration is a vital national instrument at the service of the State and the general interest. Yet, it is often blamed by its users and by our development partners.

The recent conclusions of the IMF evaluation mission to our country, the respective reports of the latest Doing Business and Cameroon Investment Forum or CONAC are good examples in this regard.

Our Administration should remain a prime mover of progress. I will personally follow this up.

My Dear Compatriots,

The challenges ahead are daunting. With the commitment of all, we can meet them.

I trust the calibre of people who abound in our country...

I know how patriotic you are ...

Let us work together to make 2016:

- a year full of victories, great victories, for our country ..

- a year that brings peace, prosperity and happiness to everyone

Happy and Prosperous New Year 2016!